



Rapport annuel sur la mise en œuvre du  
programme de coopération Burundi

***NTUSIGARE INYUMA***

**Période couverte : 2025**

# Table des matières

<b>Acronymes</b> .....	<b>4</b>
<b>Fiche signalétique du programme de coopération</b> .....	<b>6</b>
<b>Fiche signalétique des autres projets mis en œuvre par Enabel</b> .....	<b>9</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>10</b>
<b>1 Etat des lieux de la mise en œuvre du programme de coopération</b> .....	<b>12</b>
1.1 Évolution du contexte .....	12
1.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement.....	14
1.2.1 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau impact .....	14
1.2.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau outcome .....	15
1.2.2.1 Outcome 1 : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité.....	15
1.2.2.2 Outcome 2 : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et l’achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain	17
1.2.2.3 Outcome 3 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts. ....	19
1.2.2.4 Outcome 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l’environnement. ....	21
1.2.2.5 Outcome 5 : La confiance entre la population et les institutions s’améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une société civile renforcée. ....	23
1.3 Performance du programme de coopération .....	25
1.3.1 Performance des projets.....	25
1.3.2 Analyse de la performance du programme de coopération.....	25
1.3.3 Thèmes transversaux .....	28
1.3.3.1 Environnement et changement climatique .....	28
1.3.3.2 Genre .....	29
1.3.3.3 Digitalisation .....	30
1.3.3.4 Travail décent.....	31
1.3.3.5 Autres thèmes transversaux .....	32
1.4 Synergies et complémentarités.....	34
1.4.1 Synergies et cohérence stratégique du programme de coopération .....	34
1.4.2 Synergies et complémentarités avec les projets pour tiers.....	36
1.4.3 Autres synergies et complémentarités .....	37

1.4.3.1	Team Belgium :	37
1.4.3.2	Autres partenaires au développement	38
1.5	Principaux constats, risques et opportunités	39
1.5.1	Dialogue politique (Policy dialogue)	39
1.5.2	Expertise	39
1.5.3	Modalités de partenariat et opérationnelles	40
1.5.3.1	Modalités de partenariat	40
1.5.3.2	Modalités opérationnelles	41
1.6	Gestion des risques	42
<b>2</b>	<b>Suivi budgétaire</b>	<b>44</b>
<b>3</b>	<b>Modifications apportées au programme de coopération</b>	<b>47</b>
<b>4</b>	<b>Leçons apprises</b>	<b>48</b>
4.1	Leçons apprises de portée organisationnelle	48
4.2	Leçons apprises par secteur	50
4.2.1	Services sociaux de base	50
4.2.2	Systèmes alimentaires durables et environnement	50
4.2.3	Formation/Insertion	51
4.2.4	Gouvernance et participation citoyenne	51
4.2.5	Hors secteur : projet PAREX	52
4.3	Intégration des thèmes transversaux	53
<b>5</b>	<b>Réorientations stratégiques et recommandations pour la mise en œuvre du programme de coopération</b>	<b>54</b>
	<b>Annexe 1. Cadre de résultats du programme de coopération</b>	<b>57</b>
	<b>Annexe 2. Gestion des risques</b>	<b>58</b>
	<b>Annexe 3. Tableaux financiers synthétiques</b>	<b>59</b>
	<b>Annexe 4. Synthèse des leçons apprises</b>	<b>60</b>

## Acronymes

ABDH :	Approche Basée sur les Droits Humains
ACC :	Accord-Cadre de Coopération
ADB :	Agence de Développement du Burundi
AHA :	Aménagements hydro-agricoles
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
APD	Avant-Projet Détaillé
APEFE	Agence de coopération internationale intégrée de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie
ASC :	Accord Spécifique de Coopération
AUE :	Association des Usagers de l'Eau
BBIN :	Burundi Business Incubator
BPEAE :	Bureau Provincial de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage
CEPI :	Champs Écoles Paysans Intégrés
CFCIB :	Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi
CdV	Chaine de Valeurs
CMB :	Country Management Board
CMO :	Convention de Mise en Œuvre
CMPC :	Comité Mixte Paritaire de Concertation
CoPil :	Comité de Pilotage
CoTech :	Comité Technique
CS :	Convention Spécifique
Csub :	Convention de subsides
CTS :	Comité Technique de Suivi
DP :	Directeur.trice Pays
DSSR :	Droits à Santé Sexuelle et Reproductive
DUE :	Délégation de l'Union Européenne
ECA :	Expert Contractualisation et Administration
EDS :	Enquête Démographique et Sociale
EVC :	Economie Verte et Circulaire
FBP :	Financement Basé sur la Performance
HIMO :	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF :	Institution de Micro Finance
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
KDI :	Key Development Indicator
KPI :	Key Performance Indicator

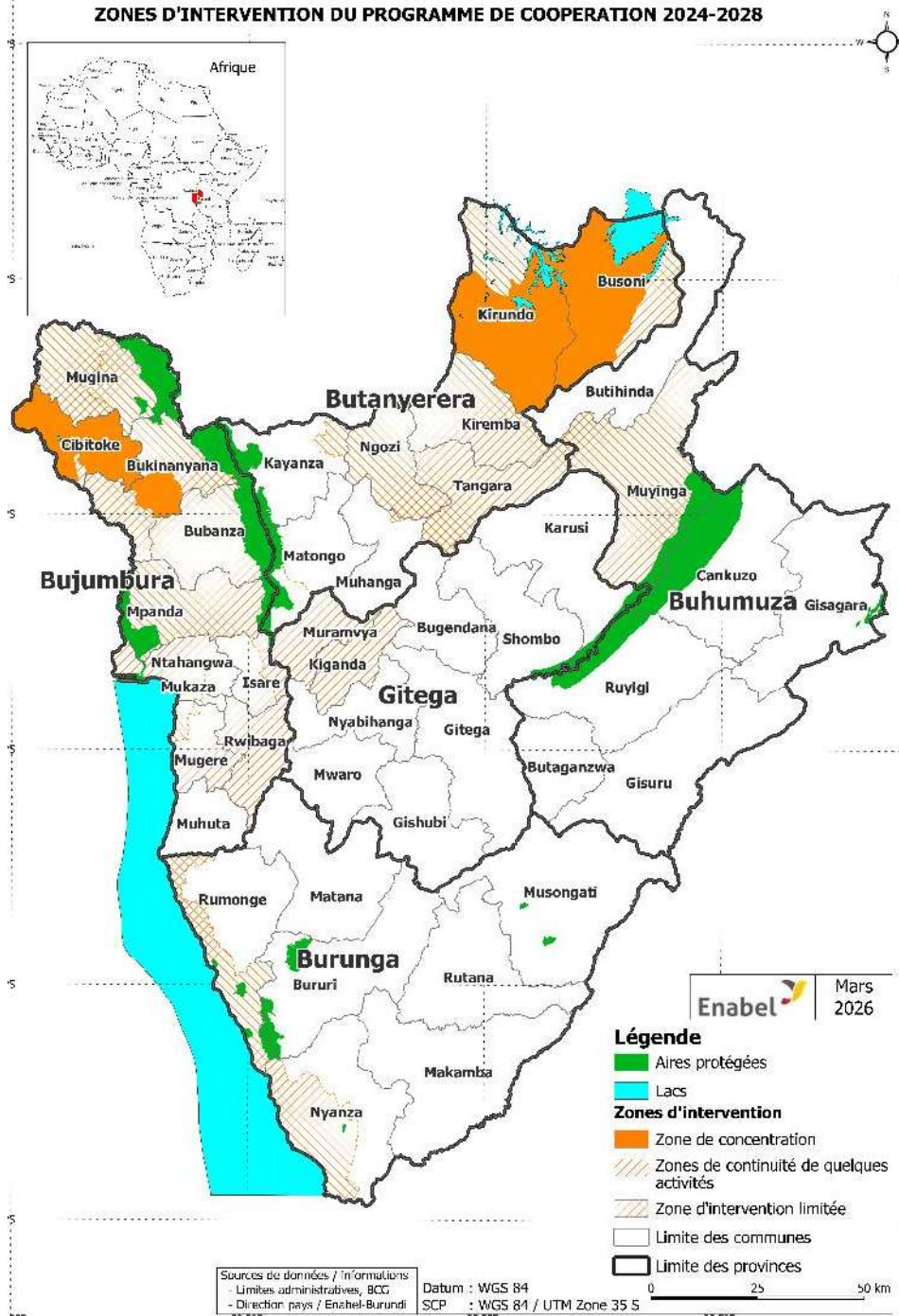
MEL :	Monitoring Evaluation Learning
MGF :	Mutilations Génitales Féminines
MINEAGRIE :	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
MoU :	Memorandum of Understanding
MPME :	Micro Petite et Moyenne Entreprise
N/A :	Non applicable
N/D :	Non disponible
NCE	No Cost Extension
OBPE :	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
ODD :	Objectif de Développement Durable
OG :	Objectif Général
OP :	Organisation Paysanne
OS :	Objectif Spécifique
PAD :	Partenaire au Développement
PAIOSA :	Projet d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PAREX :	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises
PDSR :	Promotion des droits sexuels et reproductifs
PELUM	Réseau d'associations portant gestion participative et écologique de l'utilisation des terres
PjM :	Project Manager
PM :	Program Manager
PMB :	Program Management Board
PNIA :	Plan National d'Investissement Agricole
ROI :	Règlement d'ordre Intérieur
SIG	Système d'Information Géographique
SSH :	Shared Service Hub
SSR :	Santé Sexuelle et Reproductive
TDR :	Termes de Référence
VBG :	Violences Basées sur le Genre

## Fiche signalétique du programme de coopération

<b>Pays</b>	<b>Burundi</b>
<b>Code du programme de coopération</b>	<b>PP BDI 2024-2028</b>
<b>Institution partenaire</b>	<b>Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement</b>
<b>Budget total</b>	<b>75 M€</b>
<b>Durée du programme de coopération</b>	<b>60 mois</b>
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	<b>20 décembre 2023</b>
<b>Date de démarrage du programme de coopération</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2024</b>
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	<b>31 décembre 2028</b>
<b>Impact</b>	<b>Contribuer au développement d'une société burundaise inclusive et résiliente aux menaces climatiques et socio-économiques</b>
<b>Outcomes</b>	<p>OS 1 : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité.</p> <p>OS 2 : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et l'achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain.</p> <p>OS 3 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts.</p> <p>OS 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l'environnement.</p> <p>OS 5 : La confiance entre la population et les institutions s'améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une société civile renforcée.</p>

<p><b>Acteurs clef</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les ministères et instituts centraux</b> en lien avec les composantes du programme : santé, éducation post-fondamentale, formation, emploi, environnement, agriculture, décentralisation, fonction publique, finances publiques...</li> <li>• <b>Les acteurs publics territoriaux</b> et les services techniques déconcentrés en lien avec les domaines du programme, les gouverneurs des provinces, les conseillers communaux, les chefs de colline, les assemblées collinaires.</li> <li>• Les acteurs du <b>secteur privé</b>, notamment les chambres de commerce, les fédérations et coopératives de production, les institutions financières.</li> <li>• Les <b>acteurs de la société civile burundaise</b>.</li> <li>• Les <b>acteurs traditionnels</b>.</li> <li>• Les <b>acteurs de la recherche et de la formation</b> notamment l’Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, l’Université du Burundi, l’Ecole Nationale de l’Administration, l’Institut National de Santé Publique...</li> <li>• Les <b>acteurs internationaux</b>, en ce compris la Délégation de l’Union Européenne, les Etats Membres et leurs agences, les autres Partenaires au Développement, les ONG internationales, et les ACNG belges.</li> </ul>
<p><b>Liste des projets du programme de coopération</b></p>	<p>Santé Ntusigare Inyuma</p> <p>Education Post Fondamentale / Indero Kazoza</p> <p>Formation et insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire « Umwuga ni Akazi »</p> <p>Systèmes Alimentaires Durables « SysAD »</p> <p>Gouvernance et Participation Citoyenne</p>
<p><b>Période couverte par le rapport</b></p>	<p><b>2025</b></p>

ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME DE COOPERATION 2024-2028



## Fiche signalétique des autres projets mis en œuvre par Enabel

Nom du Projet	Bailleur	Secteur	Budget	Date début	Date fin
<b>JUSTIBUR</b>	UE	Justice	8,25 M€	17-nov.-22	31 août. -26
<b>Malaria Gates</b>	Fondation Bill Gates	Santé	11 M€	11-oct.-23	12-oct.-27
<b>PASS III</b>	UE	Santé	48,5 M€	25-mai-22	25-nov.-26
<b>INSP</b>	UE	Santé	3,9 M€	01-sept.-25	01-sept.-29
<b>PACECOR</b>	UE	Environnement	9 M€	16-déc.-22	16-déc.-27
<b>TAKIWAMA (reg)</b>	UE	Environnement	14,18 M€ (reg)	08-août-24	08-févr.-29
<b>TAKIWAMA RW (reg)</b>	Région Wallone	Environnement	2 M€	27-août-25	27-févr.-29
<b>DESIRA+ (reg)</b>	UE	Agriculture	0,9 M€ (BDI)	02-déc.-24	01-juin-29
<b>NaturAfrica (reg)</b>	UE	Environnement	1.4 M € (3 M € y inclus RWA)	18-déc.-24	18-mars-28
<b>RE2CLID (reg)</b>	UE	Mobilité/agriculture	8.27 M€ (BDI)	01-oct.-25	30 septembre-29
<b>UMWUGA Formation Pro</b>	UE	Formation Professionnelle	7 M€	30-avr.-25	30-avr.-28

NB : la mention “reg” est ajoutée pour les projets régionaux

## Résumé exécutif

Le présent document vise à présenter la situation du programme de coopération entre le Burundi et la Belgique telle qu'elle se présentait en fin d'année 2025. Ce rapport est un état des lieux et d'avancement relatif à la deuxième année d'exécution du programme qui constitue la première année de "plein exercice" suite 2024 qui a constitué la phase de démarrage des cinq interventions composant le programme. Cette année 2025 permet ainsi d'évaluer la capacité des équipes à mettre en œuvre le programme de coopération mais également de déterminer la capacité de la partie nationale à s'impliquer pleinement dans une logique d'appropriation et de durabilité des appuis. Cette dimension ne peut être sous-estimée dans le contexte socio-économique du pays et dans une logique de transformation du partage des rôles et responsabilités des autorités tant au niveau central que local, à travers la réforme de la carte administrative.

Pour ce faire, le document s'appuie sur les rapports de résultats des cinq projets concernés, sur les séances de travail avec et entre les chef.fe.s de projets, mais également sur certains documents d'orientation internes Enabel (Vision stratégique 2030, Plan d'Actions Pays...).

Le programme de coopération belgo-burundais appuie le développement d'une société inclusive et résiliente aux menaces climatiques et socio-économiques. Avec un budget de 75 M€, il se décline en plusieurs orientations relatives aux services sociaux de base (Santé et Education post fondamentale), aux systèmes alimentaires durables, à l'accès aux emplois décents et verts, et à une gouvernance participative et inclusive. Parallèlement, Enabel exécute des projets pour le compte de l'Union européenne et pour la fondation Bill Gates dans les secteurs de la Santé, de l'Environnement, des mobilités liées au changement climatique et de la Justice.

Malgré une année 2025 marquée par des enjeux nationaux d'envergure, à travers le cycle électoral et la réforme de la carte administrative, le programme de coopération a démontré sa capacité d'adaptation au changement en parvenant à atteindre des objectifs ambitieux. Ce contexte national mouvant et l'instabilité à la frontière Nord du pays (Rwanda/RDC) n'ont pas empêché les projets d'atteindre une performance de 102 % (contre 76 % l'année passée) permettant de combler une partie du retard au démarrage accusé en 2024. Avec 27% d'exécution budgétaire globale, le programme de coopération est pleinement entré dans sa phase de mise en œuvre mais laisse transparaître certaines disparités selon les secteurs.

Le projet Santé a su capitaliser sur le programme précédent et s'appuie sur des projets pour tiers qui renforcent sa crédibilité auprès des autorités. Il est le seul projet dont l'exécution opérationnelle est alignée sur la temporalité de la mise en œuvre (38% d'exécution sur 40% de temps écoulé). Enabel apparaît aujourd'hui comme un partenaire incontournable du secteur, à la fois innovant en matière de digitalisation mais également acteur territorial, en particulier sur la chirurgie de district et l'appui efficace à la coordination provinciale des districts sanitaires. A contrario, le projet d'appui aux systèmes alimentaires durables rencontre certaines difficultés de mise en œuvre, en particulier sur les aménagements hydro-agricoles, en raison de risques opérationnels (orpaillage dans les zones d'intervention, gestion des expropriations) et de synergies qui s'avèrent complexes à mettre en œuvre (participation de la Banque Mondiale). Toutefois, le projet a doublé le nombre de Champs Ecole Paysans aménagés et enregistre déjà un impact sur les revenus des ménages associés. L'appui aux associations des usagers de l'eau allié à la digitalisation du dispositif a permis un taux de recouvrement en augmentation de près de 50 %, progrès qui devront être validés par la mise en place d'un cadre légal sur la gestion de l'eau et par un renforcement de la présence de l'Etat pour protéger les infrastructures hydro-agricoles.

Au niveau territorial, le recentrage stratégique du projet « Gouvernance et participation citoyenne » est venu valider une volonté de proximité avec le partenaire en s'alignant sur la réforme territoriale mise en place en 2025. L'accompagnement de ce projet dans le domaine du renforcement des capacités des agents territoriaux répond à un besoin majeur et lui permet de jouer pleinement son rôle d'ensemblier des initiatives sectorielles visant au soutien des services décentralisés de l'Etat. Au niveau de l'éducation post-fondamentale, le projet enregistre des résultats encourageants qui valident sa stratégie, notamment à travers le soutien à la gouvernance scolaire (réseaux d'établissement) et à l'enseignement numérique. Le taux brut de scolarisation a fortement augmenté dans les zones d'intervention mais ces chiffres encourageants sont tempérés par certaines difficultés, notamment celles visant la réinsertion scolaire des filles-mères. Enfin, le projet « emploi et économie verte », rencontre un démarrage plus lent mais demeure une vitrine pour l'emploi au Burundi, symbolisée par le concours des métiers qui, chaque année gagne en popularité et a permis d'accompagner 113 jeunes pour un premier emploi. Le projet a renforcé sa crédibilité dans l'accompagnement entrepreneurial et a soutenu près de 60 incubateurs et 200 entrepreneurs dans le domaine de l'énergie, la transformation agro-alimentaire, la construction durable et l'artisanat. Il bénéficie d'un financement complémentaire de l'Union européenne et devrait monter en puissance en 2026.

Bien que contractuellement hors du programme de coopération, le fonds PAREX a confirmé la pertinence caractérisée par sa flexibilité et sa capacité à répondre à des demandes ad hoc. Ceci a notamment permis d'assurer certains soutiens techniques ou stratégiques (plan directeur du Port de Bujumbura, formation des diplomates...). Ce fonds devra néanmoins bénéficier de financements additionnels pour lui permettre de continuer à jouer ce rôle.

L'année 2025 a également été marquée par une volonté de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre afin de renforcer les moyens opérationnels. La mutualisation de l'expertise est privilégiée ainsi que le partage des moyens logistiques. Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec notamment le rassemblement des équipes de Bujumbura autour du projet « One Enabel » qui réunira en un lien unique et fonctionnel l'ensemble des collaborateurs.

Le dispositif de gouvernance du programme s'est consolidé avec la tenue des comités de pilotage en mars 2026 et du 2<sup>ème</sup> Comité Mixte Paritaire de Concertation en avril 2026.

L'intégration des thèmes transversaux (environnement, genre, digitalisation et emplois décents) mobilise les équipes de projets et la désignation de points focaux devrait consolider encore davantage ces dynamiques. Toutefois, certaines contraintes structurelles se confirment, notamment sur le volet digitalisation qui ne peut s'accomplir pleinement sans une phase d'informatisation des services de l'Etat pour lequel le programme de coopération n'est pas dimensionné. Par ailleurs, les questions de Genre sont diversement appréciées par nos interlocuteurs et l'approche transformatrice apparaît complexe dans ce contexte.

Globalement, les défis restent nombreux et la gestion des risques devra être proactive au cours des années à venir. La stabilité de la région et du pays constituera un facteur important de réussite du programme, tout comme l'amélioration du climat des affaires (accès à l'énergie notamment) dans l'optique d'un engagement accru de l'Agence auprès du secteur privé.

Dans un contexte de remise en question des principes de la coopération internationale, Enabel devra veiller à conserver un cadre de collaboration solide et garantir une efficacité visible. Une attention particulière sera apportée à l'analyse du contexte, à la gestion des ressources humaines, à la maîtrise des outils techniques et financiers, aux processus d'apprentissage permettant d'envisager des réorientations et de prioriser les actions à fort impact. Le double ancrage et l'approche territoriale intégrée se renforceront, afin d'améliorer la proximité avec les bénéficiaires et la production d'un service public de proximité qualitatif.

# 1 Etat des lieux de la mise en œuvre du programme de coopération

## 1.1 Évolution du contexte

L'année 2025 a constitué, pour le programme de coopération Belgique-Burundi, une phase charnière de transition structurelle et d'adaptation opérationnelle, marquée par des réformes administratives majeures et une gestion adaptative.

L'environnement socio-économique est demeuré précaire, avec une inflation moyenne de 36% qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages. La pénurie de devises et de carburant a renchéri les coûts de transport et d'exécution des projets, notamment pour les volets d'appui en infrastructures, tout en impactant les activités industrielles et artisanales. Les réserves internationales sont restées limitées, couvrant à peine 1 à 1,1 mois d'importations. Au niveau monétaire, l'écart entre le taux de change officiel du franc burundais et le taux parallèle s'est stabilisé mais maintient un écart important autour de 7 000 BIF/Euro en fin d'année 2025, contre à peine plus de 3100 BIF/Euro au taux officiel. Un signal positif est toutefois venu du secteur énergétique avec la mise en service de nouvelles centrales hydroélectriques (Jiji et Mulembwe), augmentant la capacité électrique nationale de 25 %. Malgré cela, environ 75 % de la population vit toujours sous le seuil de pauvreté, et le sous-emploi touche plus de la moitié de la population active.

Le pays a traversé une mutation de sa gouvernance et réforme territoriale, passant de 18 à 5 provinces et de 119 à 42 communes. Cette réforme a dû s'imposer au milieu d'un contexte électoral dense et l'organisation des élections législatives et communales en juin 2025, des élections sénatoriales en juillet, puis des élections collinaires et de quartier en novembre. Elles ont consacré la domination du CNDD-FDD qui, avec 96 % des voix exprimées, a remporté l'intégralité des sièges du Sénat et de l'Assemblée Nationale ainsi qu'une grande majorité des 1050 sièges communaux. Cette séquence électorale a été accompagnée d'une phase de campagne, suivie d'une période de latence institutionnelle durant laquelle de nombreux cadres étaient en attente de reconduction ou de nouvelles nominations. Cette disponibilité limitée des interlocuteurs institutionnels a entraîné un ralentissement des processus décisionnels, notamment au niveau communal, et parfois retardé la mise en œuvre des activités. Parallèlement, l'administration poursuit sa transition vers le budget-programme, visant une culture de performance et de résultats, bien que les capacités locales pour sa mise en œuvre restent en construction, notamment via l'appui du projet « Gouvernance » qui s'est repositionné sur l'opérationnalisation de la réforme territoriale.

En matière de sécurité nationale et transfrontalière, le contexte a été dominé par des tensions régionales, notamment l'intensification du conflit dans l'Est de la République Démocratique du Congo. La province de Cibitoke a dû gérer un afflux massif de réfugiés congolais, saturant les structures de santé locales auxquelles une réponse rapide et coordonnée de la « Team Belgium » a été donnée. À l'échelle interne, l'orpaillage illégal s'est intensifié, menaçant la pérennité des infrastructures routières et des réseaux d'irrigation, accaparant la main-d'œuvre et endommageant les ouvrages. Le dialogue avec les autorités, au niveau central et local, permet de sensibiliser les acteurs sur la nécessité d'une maîtrise des risques à travers un cadre légal modernisé, notamment pour la gestion communautaire des infrastructures hydro-agricoles sur lesquelles les programmes de coopération successifs ont beaucoup investi (PAIOSA, SysAD).

La sécurité sanitaire a été mise à l'épreuve par l'épidémie de Mpox et la persistance du choléra, poussant le programme à institutionnaliser l'approche « One Health » qui lie santé

humaine, animale et environnementale. Les efforts de digitalisation du système d'information sanitaire (SNIS) se sont poursuivis pour améliorer la fiabilité des données, malgré des défis persistants d'interopérabilité technique. Parallèlement, la construction de blocs d'isolement et le renforcement de la chirurgie de district ont amélioré la résilience hospitalière face aux épidémies récurrentes.

Socialement, la pression démographique reste forte, la population du Burundi dépassant, en 2025, 13 millions d'habitants, avec une densité d'environ 485 personnes/km<sup>2</sup>, l'une des plus élevées au monde. Plus de la moitié de la population a moins de 18 ans, ce qui pose des défis considérables en matière d'éducation, d'emploi et de capacités des services sociaux de base. La pauvreté persistante, combinée à un marché de l'emploi limité, augmentent les besoins en protection sociale. Le pays fait également face à des mouvements de population diverses : afflux de réfugiés congolais, rapatriés de Tanzanie et personnes déplacées internes par les aléas climatiques. On observe également un exode rural des jeunes qui se détournent de l'agriculture, jugée peu rentable, pour chercher des opportunités en zone urbaine. La création d'emplois et le développement de l'entreprenariat restent un défi majeur. Le programme de coopération y contribue entre autres en impliquant les employeurs et en intégrant des thématiques novatrices. A ce titre, si la digitalisation apparaît comme une priorité nationale, elle se heurte à certains écueils, en particulier le manque de capacités des agents publics aggravé par un parc informatique obsolète et insuffisant. Si un plan d'investissement majeur, cumulant acquisition de matériel et formation du personnel, apparaît indispensable, le programme de coopération ne pourra y contribuer qu'à la marge. Néanmoins, l'adoption du numérique progresse lentement au sein de la population, notamment par les réseaux sociaux et l'accessibilité des téléphones mobiles, qui constituent des canaux d'information importants. Cette numérisation accrue s'accompagne d'une montée de la désinformation et d'abus numériques.

Enfin, la sécurité alimentaire reste un défi vital pour les 80 % de Burundais dépendant de l'agriculture de subsistance. Le Burundi reste vulnérable au changement climatique, subissant des inondations et des décalages saisonniers qui perturbent les cycles cultureux. La transformation des systèmes alimentaires progresse via la transition agroécologique et les groupements de producteurs qui affichent des revenus supérieurs à la moyenne, bien que l'accès limité aux intrants et la pression sur les terres irriguées freinent une sécurité alimentaire durable à grande échelle. Cette situation nécessite des investissements importants auxquels le projet SysAD permet, notamment, de répondre à travers des aménagements hydro-agricoles (AHA) d'envergure, en particulier dans la plaine de l'Imbo (Cibitoke), afin d'augmenter la production vivrière des populations.

## 1.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement

### 1.2.1 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau impact

L'Objectif Général du programme de coopération est de « Contribuer au développement d'une société burundaise inclusive et résiliente aux menaces climatiques et socio-économiques ».

L'impact se situe à un niveau dépassant la sphère de contrôle du programme de coopération, il est mesuré par des indicateurs nationaux liés à l'accès aux services sociaux (utilisation des services de santé, Taux Brut de Scolarisation, taux d'achèvement du post-fondamental), à l'état de santé des enfants (taux de malnutrition), à la proportion de jeunes hors de tout système scolaire ou professionnel, et au niveau de contrôle institutionnel et civique.

Certaines informations relatives à l'évolution des indicateurs sont disponibles et régulièrement actualisées, notamment pour le secteur de la santé et de l'éducation qui disposent de leur propre système de collecte des données. D'autres secteurs sont bien moins couverts ou mis à jour, comme la proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEETS).

Il convient toutefois de se garder de conclusions hâtives en prenant du recul sur plusieurs années pour savoir en tirer les tendances. De même, il est souvent très complexe, voire hasardeux, de déterminer le niveau de contribution du programme de coopération à ces grandes tendances. A titre d'exemple, on peut relever l'évolution considérable du taux brut de scolarisation national au post-fondamental entre 2024 et 2025. La multiplication par 2 sur une période aussi courte peut s'expliquer par le fait que le projet Education a appuyé le Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education dans l'amélioration du système de collecte et de calcul des données statistiques. Il y a donc lieu de croire que cette variation significative s'explique en grande partie par les conséquences de cet appui qui a permis une meilleure collecte des données terrain.

Au niveau santé, le taux d'utilisation annuelle des services curatifs demeure supérieur à 100% dans les provinces d'intervention, indiquant qu'en moyenne chaque habitant a eu plus d'une consultation curative au cours de l'année. Les niveaux observés restent supérieurs à la moyenne nationale, toutefois, cet indicateur mesure une fréquence moyenne de recours aux soins et non la proportion d'individus ayant consulté. Il peut être influencé par plusieurs facteurs structurels tels que les dynamiques démographiques, les flux de population ou encore la qualité et la complétude du reporting sanitaire.

En résumé, on ne peut qu'appeler à une interprétation prudente des chiffres au niveau "Impact", en évitant toute attribution causale directe et en considérant ces données comme des indicateurs de tendance plus que des mesures effectives de résultats.

Indicateur	Valeur de base (année 0)	Valeur année 1	Valeur année 2	Source
Taux d'utilisation annuel des services de santé curatifs dans les zones d'intervention	Kirundo 133,5 Cibitoke 184,4 National 156,4 (2022)	Kirundo 191,1 Cibitoke 228,7 National 145,4 (2023)	Kirundo 227,8 Cibitoke 174,1 National 153,8 (2024)	Annuaire 2024 des statistiques de santé (rédigé en 2025)
Taux Brut de Scolarisation (TBS) au post-fondamental	National 28,8% (F=31.8% / G=25.7%) (Année scolaire 2021-2022)	National 28,5% (F=31.7% / G=25.3%) (2023)	National : 60,7% (F=69.80% / G=51.60%) (Année Scolaire 2024-2025)	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education (MENRS)
Taux d'achèvement du post-fondamental	National 23,4% (F=24,6% / G = 22,1%) (Année scolaire 2021-2022)	National 21,3% (F=22,8% / G = 20,3%) (2023)	National : 17,3% (F=19,3% / G=15,4%) (Année Scolaire 2024-2025)	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education (MENRS)
Part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (15-24 ans) (ODD 8.6.1)	Jeunes (15-24) : 11,17 % (2020) Hommes (15-24) : 11,46 % (2020) Femmes (15-24) : 10,94 % (2020)	Non disponible	Non disponible (étude de mise à jour pas réalisée)	OIT / Banque mondiale à partir de l'enquête nationale des ménages conduites par le Burundi
Prévalence du retard de croissance chez les moins de 5 ans (malnutrition chronique) (ODD 2.2.1)	Kirundo 62.7 % Cibitoke 56.5% National 54.2%	Non disponible		Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi (ENSNSAB, 2019)
Contrôles Institutionnel et Civique	Contrôle Institutionnel 19/100 (2021) Contrôle Civique 26.8/100 (2021)	Non disponible	Contrôle institutionnel 16.9/100 (2023) Contrôle Civique 22.4/100 (2023)	Ibrahim Index of African Governance

## 1.2.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau outcome

Le programme de coopération Burundi est construit autour de 5 objectifs spécifiques dont les progrès sont présentés ci-dessous.

### 1.2.2.1 Outcome 1 : La population, en particulier les femmes, les filles et les personnes vulnérables, a accès à des soins de santé de qualité.

L'évolution de l'outcome visant à garantir à la population burundaise un accès à des services de santé de qualité demeure difficile à évaluer au regard des indicateurs finaux. L'absence d'Enquête Démographique et de Santé récente, combinée au report des enquêtes MICS, ne permet pas encore de disposer de données actualisées sur la mortalité maternelle, la mortalité infanto-juvénile ou la couverture par une assurance santé. Cette limitation statistique, déjà constatée en 2024, empêche d'apprécier l'évolution de la situation à l'échelle nationale. Les données préliminaires issues de l'étude CAP de 2025 suggèrent néanmoins qu'un peu plus de 40 % de la population bénéficierait d'une forme de protection financière en santé, mais ces informations restent exploratoires et ne peuvent se substituer à des sources nationales consolidées.

Dans ce contexte, l'analyse s'appuie principalement sur les résultats observés dans les provinces d'intervention du projet, où les dynamiques de changement sont plus directement perceptibles. L'année 2025 confirme les tendances d'amélioration de l'accès, la qualité et la gouvernance du système de santé. L'étude CAP apporte pour la première fois des valeurs de référence sur la connaissance des droits en santé – 23,1% à Cibitoke et 35,8% à Kirundo – encore insuffisante mais désormais mesurable, ce qui permettra de mieux cibler les efforts de sensibilisation, de participation communautaire et de redevabilité dans les années à venir.

Les progrès les plus substantiels concernent l'offre de soins. Les infrastructures évoluent de manière significative avec la mise à niveau de plusieurs centres de santé à Kirundo et la construction de nouveaux blocs opératoires dans les hôpitaux de district. Le volume des interventions chirurgicales augmente fortement, illustrant la capacité accrue des services hospitaliers à répondre aux besoins de la population : à Kirundo, il est passé de 7.686 interventions en 2024 à 10.638 en 2025. Le système de référence connaît également une amélioration notable grâce au suivi accru des ambulances via système GPS – 91% à Cibitoké et 100% à Kirundo en 2025 – et à la mise à jour des protocoles d'urgence, renforçant la continuité des soins dans les zones rurales.



Appui à la chirurgie de district

La **digitalisation du système de santé** poursuit ses avancées. Elle contribue à la structuration du suivi des données sanitaires et à l'amélioration de la maintenance biomédicale, avec un volume d'opérations préventives largement supérieur à celui observé en 2024 : 1.086 opérations à Cibitoke en 2025 contre 647 l'année précédente, et 889 à Kirundo contre 581 en 2024. Cette modernisation renforce la fiabilité des informations disponibles pour le pilotage du système et consolide la résilience des formations sanitaires. Toutefois, malgré ces acquis, certains indicateurs – notamment les accouchements assistés ou l'utilisation des méthodes contraceptives – stagnent ou évoluent plus lentement, en raison de facteurs structurels tels que la perception de la qualité des soins, les contraintes économiques ou encore l'influence de normes socioculturelles (voire religieuses) persistantes.

Sur le plan institutionnel, l'année 2025 est marquée par des avancées notables, malgré un contexte de réformes administratives majeures. Les mécanismes de coordination provinciales se renforcent et les taux de mise en œuvre des recommandations des inspections progressent (81,8 % à Cibitoke en 2025). Le niveau central maintient une performance stable à 80 % et l'Institut National de Santé Publique poursuit également ses efforts d'amélioration. L'ensemble de ces avancées témoigne d'une appropriation croissante des outils et processus de gouvernance, essentielle pour une transformation durable du système de santé.

En résumé, on peut retenir que l'année 2025 apparaît comme une période de consolidation du projet Santé. Les effets sur les indicateurs finaux ne pourront être visibles qu'à moyen terme, au rythme de la stabilisation des réformes institutionnelles et de la mise à jour des systèmes de mesures sanitaires fiables. Néanmoins, les progrès constatés cette année confirment que les fondations nécessaires à une amélioration durable de l'accès et de la qualité des soins sont en bonne voie, et que le projet contribue efficacement à la trajectoire de changement attendue. A cet effet, le travail sur les mécanismes de financement de la santé et la transition vers la Couverture Santé Universelle constitueront indéniablement les chantiers prioritaires des années à venir.

#### **1.2.2.2 Outcome 2 : Les jeunes – en particulier les filles et les plus vulnérables – ont accès à une éducation de qualité inclusive et l'achèvent pour se préparer aux défis socio-économiques de demain**

En 2025, l'évolution de l'Outcome du projet Indero Kazoza commence à se matérialiser, même si les avancées restent contrastées, mais prévisibles pour une intervention encore en début de cycle. Les premières données consolidées montrent une progression spectaculaire du **taux brut de scolarisation** : il atteint 51,55 % à Cibitoke et 28,55 % à Kirundo, soit respectivement **+30 et +15 points en un an**, traduisant une amélioration notable de l'accès à l'éducation, particulièrement pour les filles. Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec prudence dans la mesure où ils sont concomitants avec une amélioration substantielle de la qualité du système d'enregistrement des données SIGE, désormais capable de produire des données plus fiables et régulièrement mises à jour.

Paradoxalement, les **taux d'achèvement du cycle scolaire** enregistrent une régression à 13,3 % à Cibitoke et 7,3 % à Kirundo, un recul principalement attribuable au contexte socio-économique difficile et aux ruptures induites par le nouveau découpage administratif. La hausse des prix, la pénurie de carburant, et les mouvements de personnel provoqués par la restructuration territoriale continuent d'affecter la stabilité scolaire et la rétention. Toutefois, de la même manière que pour le taux brut de scolarisation, ces variations doivent être lues à la lumière du renforcement récent des mécanismes de collecte de données. Ainsi, les données collectées en 2025 sont beaucoup plus fiables que les chiffres précédents et il apparaît pertinent de considérer les valeurs actuellement produites comme de nouvelles valeurs de référence, sur la base desquelles les performances des prochaines années seront analysées et comparées.

Les progrès les plus tangibles s'observent dans l'Outcome Intermédiaire A, consacré à **l'accès, l'inclusion et la rétention**. Les activités de sensibilisation communautaire ont touché plus de 5 600 personnes via des pièces de théâtre, des émissions radiophoniques et des spectacles de slam, renforçant la prise de conscience sur l'importance de la scolarisation des filles et la prévention des violences basées sur le genre. Les taux d'abandon scolaire diminuent nettement : de 18% à 15% à Cibitoke, et de 11,2% à 8,1% à Kirundo, avec une réduction particulièrement marquée pour les filles. La réinsertion des adolescentes-mères, en revanche, n'a pas encore généré d'effets en 2025 du fait d'un démarrage tardif de la stratégie spécifique en ce domaine.

La création d'un environnement scolaire protecteur progresse également. 75 membres du personnel ont été formés à la santé sexuelle et reproductive, aux violences basées sur le genre et à l'éducation inclusive. 1.328 filles ont reçu des kits d'hygiène menstruelle accompagnés de séances de formation/sensibilisation, contribuant à lever des obstacles concrets à leur maintien à l'école. Les latrines ECOSAN n'ont pu être construites en 2025, mais une stratégie révisée ouvre la voie à une relance plus solide en 2026.

Sur le plan de la **qualité des apprentissages** (Outcome Intermédiaire B), 2025 marque une montée en puissance notable. 318 enseignants et encadreurs ont été formés à la pédagogie de l'intégration, couvrant l'ensemble des trois réseaux scolaires appuyés. Le déploiement de près de 5.000 manuels scolaires a permis de passer d'un ratio de 1 manuel pour 4 élèves à 1 manuel pour 1 élève. De plus, 9 bibliothèques numériques et des laboratoires scientifiques et ICT renforcent un environnement d'apprentissage plus stimulant. Les clubs scolaires ont été redynamisés dans les 15 écoles, mobilisant 1.518 élèves, dont 48% de filles ; ils intègrent des thématiques liées aux compétences du 21<sup>e</sup> siècle et à la prévention du décrochage.



#### Initiation à l'utilisation des bibliothèques numériques

L'Outcome Intermédiaire C, consacré à la **gouvernance**, enregistre des avancées structurantes. Trois réseaux scolaires pilotes sont désormais pleinement opérationnels, avec un guide officiellement endossé par le MENRS et des pratiques de planification concertée renforçant la coordination inter-établissements. Le renforcement du SIGE constitue l'un des résultats les plus significatifs, avec la formation des opérateurs de saisie et la production de l'annuaire statistique 2024-2025. Au niveau déconcentré, les outils d'inspection et les modules de renforcement des capacités posent les bases d'un encadrement pédagogique renforcé en 2026.

Dans l'ensemble, 2025 apparaît comme une année de structuration et d'ajustements. Le projet progresse dans un contexte institutionnel et économique exigeant, mais parvient malgré tout à installer des fondations solides : un accès nettement amélioré, une dynamique positive de réduction des abandons, une qualité pédagogique en progression, et une gouvernance mieux outillée.

L'année 2026 devrait permettre de consolider ces acquis, de mesurer les effets des réseaux scolaires sur les apprentissages, notamment via la digitalisation développée à travers les bibliothèques numériques mobiles, et de concrétiser les chantiers encore en retard, notamment les infrastructures WASH, le déploiement complet des laboratoires scientifiques et la réinsertion des adolescentes-mères. Ce dernier point devra adresser les résistances culturelles, sociales et religieuses qui constituent autant d'enjeux de réussite ou d'échec pour un projet travaillant sur les approches transformatrices.

### **1.2.2.3 Outcome 3 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, ont un meilleur accès à des emplois davantage décents et plus verts.**

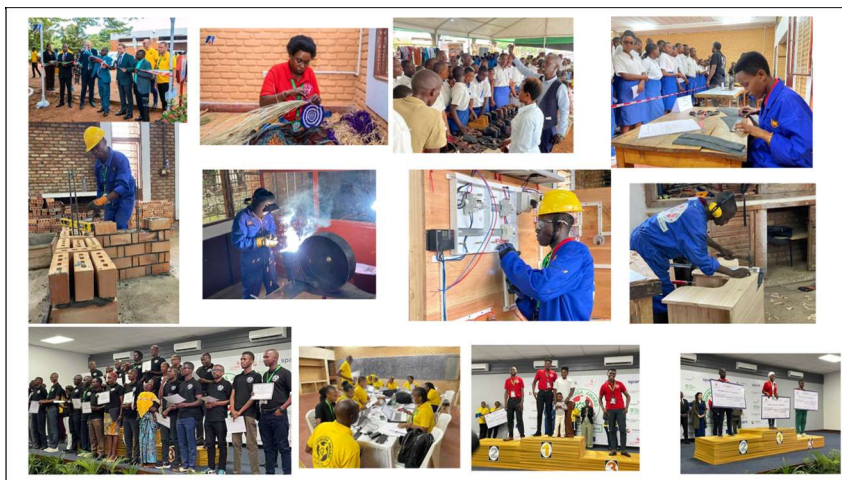
En 2025, l'évolution de l'Outcome du projet Umwuga ni Akazi — visant à ouvrir aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes, un accès à des emplois plus décents et plus verts — commence à se matérialiser, mais les avancées restent encore limitées comme il est prévisible pour une intervention en seconde année d'exécution. Les premières données consolidées font état de 107 emplois décents créés ou sécurisés (69 hommes et 38 femmes), provenant essentiellement des activités menées en 2024 et au premier semestre 2025, conformément au délai minimal de six mois requis pour mesurer les trajectoires professionnelles après appui. Cette dynamique encore timide ne préjuge pas du potentiel de montée en puissance : les dispositifs d'incubation, d'accélération, de formation professionnelle et d'intermédiation, désormais opérationnels, posent des bases solides pour une croissance plus marquée dans les années suivantes.

Les transformations les plus tangibles s'observent dans la manière dont les trois axes du projet commencent à jouer leur rôle complémentaire dans la construction d'un environnement favorable à l'emploi des jeunes. L'étude des chaînes de valeur couvrant la transformation agro-alimentaire, l'énergie renouvelable, la construction durable et l'artisanat vert, a permis d'identifier les métiers porteurs dans les provinces d'intervention, et constitue désormais le socle stratégique guidant les appuis délivrés en entrepreneuriat, en intermédiation et en formation professionnelle.

Au niveau de **l'entrepreneuriat** (Objectif Intermédiaire A), l'année 2025 marque un tournant important dans le déploiement des **mécanismes d'incubation, d'accélération et de structuration de l'écosystème**. Les premières valeurs enregistrées reflètent essentiellement les retombées du concours des métiers, d'initiatives innovantes (3 projets Economie Verte et Créative) et de l'appui au programme UNBOX, dont la dynamique illustre l'intérêt croissant pour les filières vertes, avec par exemple l'attrait des consommateurs pour les produits de cordonnerie locale (27 % des ventes enregistrées). Les partenariats structurants signés fin 2025 annoncent une montée en charge notable : 360 MPME dans la transformation agro-alimentaire seront accompagnées par la Maison De l'Entrepreneur, 200 entrepreneurs dans l'énergie renouvelable, la construction durable et l'artisanat via le BBIN, tandis que 120 PME à fort potentiel entreront dans un processus d'accélération. Par ailleurs, la dynamique du réseau BIESO — passé de 7 à plus de 60 incubateurs — témoigne d'une structuration rapide de l'écosystème d'appui, renforcée par un travail approfondi de professionnalisation des coachs et incubateurs.

**L'intermédiation** (Objectif Intermédiaire B) avance plus progressivement, freinée par l'absence initiale de structures publiques fonctionnelles au niveau provincial. La réforme administrative de 2025 apporte cependant du neuf avec la création d'une direction provinciale du travail et la mise en place de conseillers en emploi au sein des nouvelles provinces. Ces évolutions constituent une opportunité pour renforcer les mécanismes locaux de coordination de l'emploi, jusque-là inexistants. En attendant que ces dispositifs deviennent fonctionnels, les premiers résultats proviennent surtout des concours des métiers : 113 jeunes ont été accompagnés vers l'emploi en 2025, et le concours a généré un volume important de stages et promesses d'emploi de la part des entreprises partenaires. L'événement a enregistré un record de fréquentation avec 2.634 visiteurs lors de la finale, dont 2.189 écoliers venus découvrir les métiers techniques, signe d'un renforcement

mesurable de l'attractivité de la formation professionnelle et d'une forte mobilisation du secteur privé autour de l'emploi des jeunes.



Panorama du concours des métiers 2025

Sur le plan de la **formation professionnelle** (Objectif Intermédiaire C), l'année 2025 est marquée par une consolidation notable de l'offre et des capacités des centres. L'élaboration participative des « **plans d'établissement** » des 10 centres appuyés constitue un acquis majeur, alignant désormais les structures sur une logique d'excellence professionnelle intégrant insertion, compétences vertes, digitalisation, genre et travail décent. Le projet a mis à disposition un premier lot de consommables pour toutes les filières actives et lancé des réhabilitations ciblées des équipements de formation. Les inscriptions ont connu une hausse spectaculaire : 1.040 inscrits en 2025–2026, contre 607 l'année précédente (+71 %), dont 60% de jeunes femmes. Les filières les plus attractives demeurent la couture (523 inscrits), la menuiserie (131) et les métiers techniques en croissance tels que soudage, mécanique, électricité et transformation agro-alimentaire. Parallèlement, un renforcement massif des compétences professionnelles a été engagé, avec notamment la formation de 221 fontainiers à la gestion de points d'eau, de 36 artistes à l'entrepreneuriat culturel, et de 80 jeunes à la gestion des déchets électroniques.

Dans l'ensemble, 2025 apparaît comme une année de structuration et de maturité du projet : les dispositifs sont opérationnels, les partenariats majeurs sont signés, l'écosystème entrepreneurial se professionnalise, les centres de formation deviennent plus attractifs, et les premiers effets sur l'emploi commencent à être visibles bien qu'encore modestes. Dans un contexte économique difficile et un sous-emploi touchant près de 53 % de la population active, ces progrès traduisent une capacité réelle du projet à s'adapter, à structurer des solutions durables et à préparer des trajectoires d'insertion crédibles pour les jeunes. Le défi pour le projet sera de poursuivre son rapprochement avec l'écosystème économique local et d'y trouver des opportunités d'emplois pour les jeunes, tout en considérant la modestie de l'entrepreneuriat local et les contraintes de l'environnement des affaires.

#### 1.2.2.4 Outcome 4 : Les ménages, surtout les plus vulnérables, améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en contribuant à une transformation des systèmes agro-alimentaires dans un plus grand respect de l'environnement.

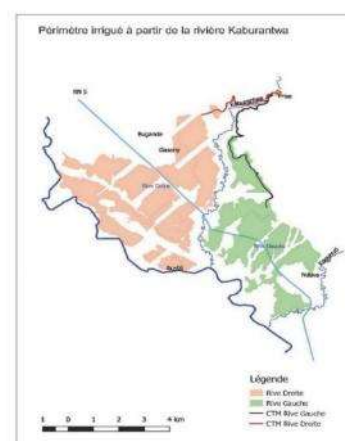
Les résultats et impacts du projet Systèmes Alimentaires Durables (SysAD) pour l'année 2025 s'articulent autour de l'objectif global de transformation des systèmes alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi. Le cœur de la stratégie de SysAD demeure l'approche des **Champs Écoles Paysans Intégrés (CEPI)**, une méthodologie de vulgarisation inter-filière qui favorise l'adoption de techniques durables. En termes d'impact, le projet a enregistré une augmentation significative en matière de revenus des ménages, les bénéficiaires enregistrant un revenu net moyen en 2025 de 350 €/ménage (237 € lors de la base line).



Champs écoles paysans intégrés

Au niveau de la **productivité et production** agricole (Transition agroécologique – objectif intermédiaire A), seulement 74 ha ont été aménagés sur une cible de 1 300 ha sur les deux actions phares du programme en termes d'aménagement hydro-agricoles (AHA) : l'irrigation de la vallée de la rivière Kaburantwa (Cibitoke) et l'aménagement des marais de Kirundo. La faible surface aménagée à ce stade du projet s'explique à la fois par la complexité dans la passation des marchés portant sur les aménagements hydro-agricoles mais aussi de certains arbitrages sur la stratégie d'intervention. Ainsi, si la cible peut encore être atteinte, elle le sera selon des modalités différentes de celles initialement prévues, tant sur le volet de Kaburantwa (AHA sur la prise d'eau et non aménagement du périmètre d'irrigation) que sur Kirundo (irrigation collinaire et non aménagement des marais de Kirundo) qui nécessiteront d'opter pour un mode de calcul adapté à la contribution réelle du projet (l'aménagement potentiel de près de 1600 ha par la Banque mondiale est conditionnée à l'appui du SysAD en charge de la prise d'eau).

Concernant la **Kaburantwa**, après un long processus d'évaluation, l'entreprise pour les travaux de mobilisation des eaux (prise d'eau et canal tête morte) a été contractualisée fin 2025, à travers un marché de 4.3 M€. Initialement un cofinancement était prévu avec la Banque Mondiale, mais les incertitudes sur l'effectivité de cet appui essentiel (estimé à 6 M€) pour garantir la viabilité de notre intervention ont nécessité d'envisager une réorientation de fonds pour assurer l'efficience du dispositif. Si ce complément opérationnel devait être mobilisé par le SysAD (estimé à 1.5 M€ de budgets supplémentaires pour viabiliser 500 ha sur les 2500 du périmètre irrigable), ceci entraînerait une réaffectation des budgets destinés à l'aménagement des



marais de Kirundo dont les études ont été finalisées en 2025. Elles ont permis de démontrer que les surfaces aménageables, initialement prévues sur un seul marais, ne correspondaient pas à l'analyse initiale d'aménagement de 500 ha et que seul un marais supplémentaire permettrait d'atteindre les objectifs fixés en termes de surface. Suite à ces études de faisabilité, le projet a considérablement réévalué, à la hausse, les budgets à mobiliser à hauteur de 3 M d'euros.

Par conséquent, conjugué à la probable nécessité d'un effort budgétaire additionnel sur Cibitoke, le projet sera amené à revoir, dès 2026, sa stratégie d'aménagement agricole. L'alternative de limiter l'appui à un seul marais à Kirundo n'a finalement pas été retenue par le COPIL annuel, qui s'est tenu le 21 mars 2026, et lors duquel l'approche plus modulable et « innovante » (car fonctionnant par alimentation solaire) d'irrigation collinaire a été validée et sera initiée pour la suite du projet. En parallèle, les discussions avec la Banque Mondiale se poursuivront jusqu'à l'été 2026, date butoir fixée pour permettre la concordance de nos travaux d'aménagement de la prise d'eau avec ceux du périmètre à irriguer (marchés liés). Ces chantiers, cruciaux pour l'irrigation de centaines d'hectares, devraient démarrer début 2026.

Ces difficultés n'empêchent pas la poursuite de la mise en place des Champs Écoles Paysans Intégrés : 107 CEPI sont opérationnels (sur une cible de 150), touchant 5.181 exploitations familiales. L'approche a permis d'améliorer les techniques de production et l'accès aux intrants. En matière de gestion de l'eau, 26 **Associations d'Usagers de l'Eau** (AUE) sont fonctionnelles. L'utilisation de l'application « Itongo » a permis d'améliorer le recouvrement des redevances à hauteur de 47,5%. Enfin, en termes de nutrition et de santé des consommateurs locaux, plus de 1.000 ménages ont pu adopter de bonnes pratiques alimentaires via l'installation de 13 pompes de chloration garantissant l'accès à l'eau potable pour environ 50.000 ménages.

Concernant l'accès aux marchés et l'appui aux chaînes de valeurs agricoles (résultat intermédiaire B), l'appui en termes de désenclavement pour permettre le lien entre production et commercialisation s'est poursuivi à travers les travaux de réhabilitation des pistes, qui ont atteint un taux d'avancement de 42 % sur les 9,9 km identifiés. L'appui en termes de certification a permis au riz « Akeza K'imbo » et à un vin de banane d'obtenir la certification BBN (Bureau Burundais de Normalisation), facilitant leur mise en marché légale. L'entrepreneuriat a également été soutenu par le projet en permettant de constituer et de former un pool de 20 coachs business et 17 micro-projets (inférieurs à 5 000 €) ont été retenus pour un cofinancement. La dimension Genre est totalement intégrée et 300 femmes ont, par exemple, bénéficié d'un cycle d'alphabétisation fonctionnelle pour renforcer leur autonomie décisionnelle et de gestion.

A propos du renforcement de l'écosystème institutionnel (résultat intermédiaire C), si un projet de loi sur la gestion de l'eau a été retravaillé avec l'appui du SysAD et transmis au gouvernement, ce cadre légal essentiel n'a pas encore fait l'objet d'une adoption formelle. Le réseau d'expertises belges a pu être valablement mobilisé en matière de recherche et le partenariat conclu avec l'Université de Liège a pu être lancé en fin d'année dans le but d'étudier les résidus de pesticides et promouvoir les biopesticides. Ces partenariats se sont étendus à l'IRAM en appui au déploiement au système de suivi-évaluation au profit des communes d'intervention. Enfin, le soutien à la diffusion de messages/émissions autour des



principes des systèmes d'alimentation durable via 15 radios constitue une première étape en matière de sensibilisation qui devra se poursuivre jusqu'au terme du programme. Néanmoins, le volet portant sur le renforcement des capacités n'a pas évolué dans le sens attendu faute d'un portage institutionnel clair et du partenariat à renforcer avec le réseau PELUM (Participatory Ecological Land Use Management).



Au titre des aménagements collectifs, la construction de 3 infrastructures communautaires (hangar de stockage, abri de décortiqueuse et point d'exposition pour le riz) sera finalisée en 2026. Le projet poursuivra la protection des bassins versants, indispensable à la durabilité des exploitations agricoles, à travers le reboisement des bassins versants de Rukore et Nyamabuno, et la mise à disposition de petits bétails dans les CEPI. En matière d'entrepreneuriat, un appel à projets devrait permettre de soutenir 10 projets d'entrepreneuriat agricole. Le volet de renforcement des capacités institutionnelles et le démarrage des modules de formation pour le renforcement des compétences en agroécologie seront une dimension majeure compte tenu des retards pris dans ce volet.

Enfin, si le projet considère toujours avec intérêt la nécessité de soutenir la concertation et le dialogue sectoriel, l'appui au secrétariat du groupe de coordination sectorielle « GSADRE » a été suspendu en 2025, en concertation avec l'Ambassade des Pays-Bas qui en assure le lead. Cette dernière souhaite passer le relais en raison de sa fermeture annoncée en 2027 et la Belgique apparaît pleinement légitime au vu de la croissance du pilier agri-environnement mis en œuvre par Enabel.

#### 1.2.2.5 Outcome 5 : La confiance entre la population et les institutions s'améliore à travers un dialogue inclusif entre des institutions plus efficaces et redevables et une société civile renforcée.

L'année 2025 a été une période charnière pour le projet « **Gouvernance et Participation Citoyenne** », marquée par une accélération de la mise en œuvre dans un contexte de transition institutionnelle majeure et une auto-évaluation qui a permis un recentrage de sa stratégie d'intervention toujours sur le principe d'un double ancrage institutionnel autour d'une approche territoriale intégrée.

Ce repositionnement stratégique majeur, activé en milieu d'année 2025, porte sur trois éléments clés :

- Recentrage sur deux réformes : prioriser l'opérationnalisation de la **décentralisation** au niveau local et l'appui à la réforme du budget-programme.
- Abandon du niveau central pour la **société civile** : interrompre l'appui aux OSC au niveau central (A2) et suspendre les cadres nationaux de dialogue sectoriel (A3) au profit d'un redéploiement des ressources vers le niveau communal.
- Renforcement financier local : augmenter l'enveloppe du **fonds pilote pour les projets communaux**, passant de 132 000 € à 500 000 €, pour accompagner la mise en œuvre concrète des plans de développement (PCDC).

Au niveau central (objectif intermédiaire A), en matière de renforcement institutionnel, le projet a dépassé ses cibles annuelles en formant 51 cadres du ministère de l'Éducation (contre 30 prévus) sur l'analyse de données statistiques. La production normative s'est accélérée à travers la validation de 12 documents stratégiques de référence, dont un règlement d'ordre

intérieur type pour les conseils communaux et des manuels de procédures administratives et financières pour les nouvelles entités territoriales. L'appui à la réforme du budget-programme s'est poursuivi via une phase de diagnostic approfondi qui a permis d'aboutir à la création d'un programme d'appui détaillé pour les ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Agriculture, ainsi que pour les communes pilotes. Enfin, en termes de digitalisation, une évaluation du logiciel de gestion des ressources humaines (QuickSoft GRH) a été réalisée pour le secteur de la santé, et un projet pilote a été lancé dans l'ancienne province de Cibitoke.

Au niveau local (objectif intermédiaire B), où l'appui sera désormais plus substantiel pour accompagner le processus de décentralisation renforcé par la réforme territoriale, les Plans de Renforcement des Capacités Communales (PRCC) ont été validés pour les 5 communes d'intervention (Kirundo, Busoni, Cibitoke, Mugina et Bukinanyana). 85 élus et cadres communaux ont suivi un cycle de formation en gestion financière et planification stratégique. Parallèlement, le projet a contribué à la résilience énergétique des communes par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments administratifs.

Si l'appui à la société civile a été recalibré en cours d'année avec un focus plus territorial désormais, le projet a su diagnostiquer et intégrer 92 organisations communautaires de base (OCB) dans une base de données et a formé un vivier de 14 mentors pour assurer un accompagnement de proximité. Enfin, si l'appui prévu en matière d'état civil n'a pas encore donné de résultats concrets, une étude sur les freins à l'enregistrement des naissances a néanmoins permis d'identifier 6 formations sanitaires pilotes pour tester l'interopérabilité avec les bureaux d'état civil en 2026.

La mobilisation de la jeunesse, à travers le Comité Consultatif des Jeunes (CCJ) a poursuivi son ancrage au sein du portefeuille pays bien que cet organe pilote, composé de 10 jeunes, n'ait pas encore donné pleinement la mesure de son potentiel dans un contexte de fortes pressions sur les résultats pour l'ensemble du portefeuille pays. Toutefois, il a su se mobiliser pour orienter certains projets du portefeuille sur des thématiques comme la réinsertion scolaire des adolescentes mères et l'attractivité des métiers.

L'année 2026 sera marquée par la consolidation du **recentrage stratégique** priorisant le niveau local (objectif intermédiaire B) à travers la poursuite de l'accompagnement de deux réformes majeures : la décentralisation et le budget-programme afin que le projet soit au plus près des territoires d'intervention, en particulier auprès des cinq communes ciblées sur le programme de coopération. Cet appui aux dynamiques territoriales sera notamment ciblé sur le renforcement aux initiatives locales via le fonds pilote pour les communes, qui permettra, à travers un processus de planification participative communale, d'accompagner des projets porteurs. Il sera demandé au CCJ de s'impliquer dans ces dispositifs de partenariat à construire à travers la finalisation de leur plan d'action.

Le projet poursuivra son accompagnement en matière de renforcement des capacités, notamment à travers le lancement d'une phase pilote de 4 mois pour l'interopérabilité entre l'état civil et la santé dans 3 communes (Bukinanyana, Cibitoke, Mugina) pour faciliter l'enregistrement des naissances et la poursuite de la digitalisation la gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé.

## 1.3 Performance du programme de coopération

### 1.3.1 Performance des projets

Chaque projet a élaboré, dans le cadre d'un exercice participatif annuel, une auto-évaluation de sa performance, suivant l'utilisation des critères DAC. Les scores attribués sont présentés dans le tableau ci-dessous, cotés de A à D. Ils sont détaillés et justifiés dans les rapports de résultats des différents projets.

Projets	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Durabilité potentielle
Projet 1 / Santé	A	B	B	B
Projet 2 / Education post fondamentale	A	A	C	B
Projet 3 / Formation Insertion	A	A	B	C
Projet 4 / Agriculture	A	C	C	B
Projet 5 / Gouvernance	A	A	C	B

La pertinence des interventions est confirmée par chacun des 5 projets ; l'efficacité s'améliore depuis l'année précédente avec 3 projets notés A mais reste préoccupante pour le projet Agriculture qui régresse de B en 2024 vers C en 2025. L'effizienz mérite une attention particulière, notamment en matière de simplification des procédures. Enfin la durabilité demeure une question stratégique majeure, notamment dans ses enjeux d'appropriation des partenaires locaux/nationaux (y inclus dans le financement à moyen/long terme des dispositifs mis en place).

### 1.3.2 Analyse de la performance du programme de coopération

#### **Pertinence :**

En 2025, les projets du portefeuille confirment une pertinence élevée, tous s'inscrivant en cohérence avec les priorités stratégiques du Gouvernement du Burundi et les orientations du Programme de coopération 2024-2028. Dans un contexte marqué par des réformes institutionnelles majeures, les projets apportent des réponses aux besoins structurels nationaux : amélioration des services publics, réduction des vulnérabilités, renforcement de l'employabilité et sécurisation de la production alimentaire.

La pertinence du portefeuille se manifeste aussi dans sa capacité à accompagner des dynamiques de réformes engagées par l'État. Le projet Gouvernance constitue un appui structurant à la mise en œuvre du budget-programme et de la décentralisation, tandis que les interventions sectorielles intègrent pleinement ces évolutions, notamment dans l'éducation (renforcement du SIGE), la santé (digitalisation de la gestion des ressources humaines) ou l'agriculture (professionnalisation des services déconcentrés). Elles soutiennent également les priorités transversales nationales : autonomisation des femmes et des jeunes, gouvernance inclusive, résilience climatique et nutritionnelle.

Enfin, la cohérence interne du portefeuille renforce la pertinence d'ensemble : les projets se complètent sur un même territoire, contribuant à une transformation globale des conditions de vie dans les provinces d'intervention. La pertinence globale repose ainsi sur un double alignement : avec les stratégies nationales, d'une part, et avec une logique d'intégration territoriale, d'autre part, positionnant le portefeuille comme un levier de mise en œuvre des politiques publiques prioritaires du Burundi.

### **Efficacité :**

En 2025, l'efficacité du portefeuille se caractérise par une progression tangible dans la mise en œuvre des interventions, malgré un contexte institutionnel exigeant lié aux réformes en cours (3 projets notés B en 2024 sont passés à A, un seul reste à ce jour noté C). Les avancées enregistrées traduisent une montée en puissance progressive des dispositifs de mise en œuvre et une appropriation croissante par les institutions partenaires.

L'efficacité se manifeste notamment à travers la consolidation des systèmes de gestion sectoriels : amélioration de la disponibilité et de la qualité des données éducatives, renforcement des pratiques de planification territoriale, professionnalisation des services déconcentrés agricoles, ou encore mobilisation accrue des autorités locales dans la conduite des processus de développement. Ces progrès demeurent toutefois variables selon les projets et les secteurs, certains faisant face à des retards structurels liés à la passation de marchés, au renouvellement des équipes administratives ou à la complexité des réformes engagées.

L'intégration territoriale constitue un levier d'efficacité important, favorisant des synergies entre interventions et une meilleure cohérence des résultats observés dans les zones d'action communes. L'année 2025 montre que les projets qui opèrent de manière coordonnée — en articulation avec les autorités locales et les dispositifs sectoriels — parviennent à accélérer les résultats et à renforcer l'impact global du portefeuille.

Le programme de coopération poursuit sa démarche d'adaptation à l'environnement local, plusieurs projets ont affiné leurs stratégies et ajusté leurs activités en vue d'une meilleure atteinte des outcomes (adaptation des AHA par le projet Agriculture, auto-évaluation du projet Education et du projet Gouvernance...). La gestion des risques a fonctionné de manière efficace mais mériterait une organisation encore plus proactive, tant en termes d'identification que de mesures de mitigations et de suivi.

### **Efficience :**

En 2025, l'efficience du portefeuille s'améliore progressivement, portée par une meilleure stabilisation des équipes et une montée en puissance des dispositifs de gestion. Ce critère reste néanmoins le moins performant du portefeuille, à l'image de la situation déjà observée en 2024. Les ressources humaines, matérielles et financières sont globalement opérationnelles, permettant un rythme d'exécution plus régulier que précédemment. La complétude des équipes, la réorganisation interne des services support et la clarification des procédures ont contribué à réduire certains goulots d'étranglement, même si les effets doivent encore être consolidés.

Les gains d'efficience sont limités par plusieurs contraintes structurelles qui continuent d'affecter la performance globale : saturation des prestataires locaux, retards dans les marchés publics, contraintes logistiques liées au contexte de pénurie de carburant, et renouvellement incomplet de certaines fonctions clés. Ces facteurs pèsent sur la cadence des réalisations, notamment pour les projets dépendant d'infrastructures lourdes, de services externalisés ou d'équipes techniques spécialisées.

Malgré ces limites, l'année 2025 marque un tournant dans l'optimisation des ressources, en partie grâce à la mobilisation d'expertise interne Enabel via la procédure "d'exécution directe". L'efficacité du portefeuille dépendra en 2026 de la consolidation des dispositifs de planification, de la maîtrise des risques opérationnels et du renforcement continu des services supports et mutualisation d'expertise. La capacité collective à réduire les délais administratifs et à suivre de près les calendriers techniques constituera un déterminant central de la performance à venir.

Le niveau d'exécution de la planification technique et financière 2025 se situe à 102% des objectifs initiaux (cf chapitre sur la situation financière), ce qui constitue un excellent résultat (cf performance de 76% en 2024).

### **Durabilité potentielle :**

Après 2 années de mise en oeuvre, on peut commencer à mesurer la durabilité potentielle du portefeuille et noter une amélioration progressive pour l'ensemble des projets (4 B, 1 seul C). Cette durabilité potentielle est portée par une meilleure structuration des partenariats institutionnels et une intégration systématique des approches de renforcement des capacités. Les projets consolident leurs dispositifs d'accompagnement des institutions sectorielles et territoriales, favorisant une appropriation accrue des outils, des méthodes et des infrastructures soutenues par le programme. Cette dynamique reste toutefois inégale selon les secteurs, en fonction de la maturité des réformes, de la stabilité des équipes partenaires et de la disponibilité des ressources nationales.

La durabilité demeure néanmoins limitée par plusieurs facteurs structurels : dépendance persistante aux financements extérieurs, capacités techniques et administratives encore fragiles au niveau déconcentré, et volatilité du contexte institutionnel dans une période de réformes majeures. Certains secteurs — santé, agriculture, gouvernance locale — montrent une progression encourageante dans l'absorption des appuis, tandis que d'autres nécessitent un accompagnement plus soutenu pour garantir la continuité des acquis. Les enjeux de maintenance des infrastructures, de gestion des équipements et d'opérationnalisation des dispositifs formés constituent également des points de vigilance importants.

Malgré ces défis, l'année 2025 confirme que les fondations posées durant le démarrage du programme permettent d'envisager une montée en autonomie des partenaires à moyen terme. La durabilité du portefeuille dépendra en 2026 de la capacité à renforcer l'ancrage local, stabiliser les partenariats institutionnels, sécuriser la gestion des infrastructures et poursuivre la diffusion de compétences au sein des administrations nationales et territoriales.

### 1.3.3 Thèmes transversaux

Chaque programme de coopération Enabel intègre les thèmes transversaux suivants : Environnement et changement climatique, Genre, Digitalisation, Travail décent. Le programme Burundi adresse en plus d'autres thématiques spécifiques au contexte sur la sensibilité aux conflits, l'engagement de la jeunesse ou les réfugiés et personnes déplacées.

#### 1.3.3.1 Environnement et changement climatique

En 2025, l'intégration des thèmes **de l'environnement et du changement climatique** au sein du programme de coopération Belgique-Burundi s'est manifestée par des actions structurantes visant à renforcer la résilience du pays, classé parmi les vingt nations les plus vulnérables au monde face aux aléas climatiques.

Le projet **SysAD** a placé la transition agroécologique et la gestion durable des sols au cœur de sa stratégie pour restaurer la fertilité des sols et lutter contre l'érosion. L'approche programmatique incluant certains projets sectoriels complémentaires financés pour l'Union européenne (PACECOR, NaturAfrica) sur les mêmes zones d'intervention a permis des économies d'échelles et de gagner en efficacité. A travers l'initiative des **champs Écoles Paysans Intégrés** qui nourrit **l'approche programmatique agri-environnement**, un nombre de groupements croissants sont désormais opérationnels et assurent la promotion des techniques comme l'aménagement de fossés antiérosifs et l'usage de fumier organique. De même, via SysAD, deux Groupements de Gestion Forestière (GGF) ont été constitués à Kirundo pour piloter le reboisement des bassins versants et l'apport technique du projet PACECOR en ce domaine est précieux. Enfin, via le partenariat avec l'Université de Liège, un dispositif de recherche sur les biopesticides à base de plantes locales (neem, ricin) a été lancé afin de réduire la dépendance aux intrants chimiques.

Par ailleurs, le programme a investi massivement dans la transition énergétique et l'adaptation des infrastructures au changement climatique via notamment l'acquisition de systèmes photovoltaïques installés sur les bâtiments administratifs des **cinq communes d'intervention** du projet Gouvernance pour assurer la continuité du service public. Des installations solaires ont également été réalisées dans des lycées (réseaux de Kirundo et Cibitoke) et des structures de santé. Dans le même esprit, le projet Santé a contribué à la construction de **blocs d'isolement climato-résilients** pour faire face aux épidémies liées aux dérèglements environnementaux et a réalisé l'adduction d'eau potable dans plusieurs formations sanitaires. Enfin, en perspective de 2026, l'acquisition de matériel roulant électrique est d'ores et déjà engagée pour soutenir les services de l'état civil.



Panneaux photovoltaïques installés sur le bâtiment administratif – Commune de Kirundo – décembre 2025

Le projet « **Umwuga ni Akazi** » a fait de l'économie verte et circulaire son axe majeur de développement économique à travers notamment la valorisation des déchets via des formations qui ont été dispensées sur la maintenance et le recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE), la **consommation durable** via l'initiative « **Unbox** » qui a permis de tester un marché fermé de produits écoresponsables (combustibles écologiques, chaussures locales), notamment auprès du personnel d'Enabel, via des jetons numériques et enfin, a stimulé une mobilisation nationale à travers l'événement « **Burundi**

**Circulaire 2025** » qui a réuni plus de cent acteurs pour structurer une dynamique nationale autour du tri à la source et du financement de la transition écologique.

Le secteur de l'éducation post fondamentale porte également ces dynamiques sectorielles transformatrices et contribue à l'intégration de ces enjeux pour modifier les comportements des jeunes générations via notamment la gestion de déchets et la distribution en 2025 de **kits d'hygiène lavables et réutilisables** à 1.328 filles qui a permis de réduire la production de déchets sanitaires tout en sensibilisant aux pratiques écoresponsables et, en collaboration étroite avec SysAD, à la création de jardins scolaires autour de pépinières maraîchères écologiques installées dans des écoles pour sensibiliser la jeunesse autour des question de diversification de la production alimentaire tout en limitant la dégradation environnementale.

Enfin, à noter que cette dimension environnementale est progressivement intégrée au niveau institutionnel et stratégique dans la gestion et l'administration des territoires et l'action transversale du projet Gouvernance a permis notamment de contribuer aux travaux sur les liens entre **migration, climat et environnement** dans le cadre de la validation du plan d'action national par le Burundi, en septembre 2025, pour la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Kampala et de nourrir la formulation du projet régional d'appui à la résilience des populations affectées par le changement climatique (RE2CLID) financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par l'OIM et les équipes d'Enabel depuis octobre 2025.

### 1.3.3.2 Genre

L'intégration du genre comme thématique transversale au sein du programme de coopération Belgique-Burundi a franchi des étapes structurantes, passant d'une volonté stratégique à une mise en œuvre opérationnelle diversifiée. Le projet Éducation (**Indero Kazoza**) se distingue particulièrement en étant classé **Gender Marker 2** (égalité des genres comme objectif principal).

En termes d'intégration stratégique et institutionnelle du Genre, le projet Gouvernance et Participation Citoyenne a joué un rôle moteur en coordonnant l'élaboration du **Plan d'action Genre et Inclusion Pays 2025-2028**, validé en avril 2025. Ce plan a permis la conception de modules de formation sur le genre pour le personnel d'Enabel, la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation contre les violences basées sur le genre, notamment via la diffusion de vidéos de sensibilisation lors des "16 jours d'activisme".

Le projet **Indero Kazoza** a concentré ses efforts sur la levée des barrières à la scolarisation des filles à travers la **Gestion de l'Hygiène Menstruelle** : distribution de **kits d'hygiène** dans 15 écoles pour réduire l'absentéisme lié aux règles, accompagnement psychosocial pour favoriser le retour à l'école de 40 jeunes mères identifiées, formation de **75 membres du personnel scolaire** sur la santé sexuelle et reproductive et les VBG, aboutissant à la réintégration réussie de filles à risque de décrochage.

L'inclusion des femmes dans les circuits économiques a progressé dans la mise en œuvre du programme via plusieurs leviers. Le projet "**Umwuga ni Akazi**" a ainsi vulgarisé une "Toolbox entrepreneuriat féminin" auprès de 15 structures d'appui et a lancé un appel à



propositions pour accompagner **120 micro-entreprises dirigées par des femmes**. Enfin, le SysAD a mis en œuvre des cycles d'**alphabétisation fonctionnelle pour 300 femmes** afin de renforcer leur pouvoir décisionnel au sein des coopératives agricoles.

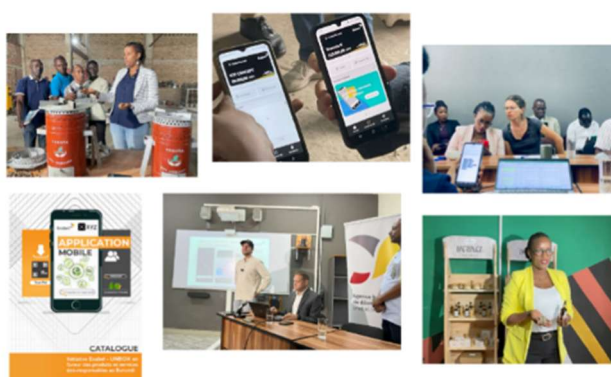
Malgré ces avancées, l'intégration du genre se heurte à des **résistances socioculturelles** et à des normes traditionnelles qui limitent l'accès équitable aux ressources foncières et aux services de santé reproductive.

Pour 2026, les priorités incluent :

- L'extension de la Gestion de l'Hygiène Menstruelle avec la **production locale de serviettes hygiéniques** par des formateurs en couture.
- Le déploiement de la méthodologie "**Ideas Cube for Women**" pour favoriser l'accès des filles aux outils numériques.
- L'opérationnalisation d'un mécanisme de **subvention d'amorçage** avec une discrimination positive pour les femmes entrepreneures via le Réseau des Institutions de Microfinance.

### 1.3.3.3 Digitalisation

La digitalisation représente un enjeu majeur au Burundi compte tenu, notamment, d'un déficit technique et énergétique pénalisant malgré les annonces et plan d'action gouvernementaux. Il n'en demeure pas moins que la digitalisation constitue un levier transversal majeur



du programme de coopération, visant à moderniser l'administration publique, améliorer la qualité des services et renforcer le pilotage des politiques par les données.

Certains secteurs d'intervention du programme de coopération bilatéral ont néanmoins porté nombre d'initiatives. A cet effet, le secteur de la santé, moteur en ce domaine, a connu des avancées technologiques significatives pour renforcer sa résilience notamment par le déploiement de la **GMAO** (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) pour le suivi des équipements biomédicaux et de l'interface mobile associée, le développement par *BlueSquare* de plateformes numériques pour la surveillance des épidémies en temps réel (notamment du Mpox, du Covid-19 et du choléra) permettant une prise de décision rapide, la **gestion des ressources humaines digitalisée** à travers l'évaluation et la relance du logiciel QuickSoft GRH via un projet pilote dans la province de Cibitoke pour assainir les fichiers du personnel de santé et l'installation de systèmes de **tracking sur les ambulances** (91 % à Cibitoke, 100 % à Kirundo) pour optimiser les transferts d'urgence.

Dans le secteur de l'éducation et de la gouvernance, la digitalisation soutient tant les apprentissages que la gestion administrative. Ainsi, le projet éducation a renforcé le **SIGE** (systèmes d'information) par la formation de 20 opérateurs de saisie et 32 cadres, permettant la production d'annuaires statistiques fiables via Power BI. En matière d'enseignement numérique et de ressources pédagogiques dématérialisées, **9 bibliothèques numériques IDEAS CUBE** (kits Bibliothèques Sans Frontières) ont été déployés pour offrir des contenus numériques hors-ligne aux enseignants et élèves. Enfin la réalisation d'études pour la **digitalisation de l'état civil** afin d'améliorer l'enregistrement des naissances et l'interopérabilité avec les centres de santé a permis de poser des bases d'un investissement dans ce secteur clé au Burundi à travers le projet Gouvernance.

La digitalisation a également fait l'objet de la mobilisation du fonds PAREX en complément de certaines initiatives porteuses comme l'intégration d'un axe spécifique sur la digitalisation dans le nouveau **Plan Directeur du secteur portuaire** ou en complément de projets pour tiers, tel le soutien à la création d'une **plateforme nationale des statistiques judiciaires** au sein du ministère de la Justice garantissant des données fiables pour le suivi des performances judiciaires.

Au niveau agricole, le numérique transforme le suivi agricole et la gestion des ressources. Ceci s'est matérialisé à travers la promotion de l'application « **Itongo** » pour le recouvrement électronique des redevances d'irrigation et la mise à jour des plans parcellaires, l'adoption de la plateforme **Crop Monitoring** (EOS Data) pour surveiller, à distance, l'état des cultures dans les périmètres irrigués et les marais et la généralisation de **KoboCollect** pour le suivi des missions et la constitution de bases de données géoréférencées.

Le secteur de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat a également su investir dans une plateforme digitale (OBEM) dédiée à l'enregistrement et à l'intermédiation des offres et demandes d'emploi.

L'investissement digital pose néanmoins au Burundi le défi majeur de la durabilité, de la maintenance et de l'accès à la connectivité et à l'énergie inhérents à ce type d'outils. La mobilisation continue des compétences au sein des institutions représente un autre défi majeur.

#### **1.3.3.4 Travail décent**

L'intégration du **travail décent** au sein du programme de coopération Belgique-Burundi s'est manifestée par un renforcement du cadre normatif national, la création d'outils d'intermédiation pour l'emploi et des actions concrètes de protection sociale et de sécurité au travail.

Le programme PAREX a joué un rôle moteur dans l'appui au Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale pour aligner les pratiques nationales sur les standards internationaux. En matière de renforcement des capacités administratives, l'expertise a permis de former **50 administrateurs du travail** sur les normes internationales de l'OIT et 25 agents sur la collecte de données pour les rapports annuels d'application de ces normes. L'appui technique a abouti à l'élaboration de **9 textes d'application du Code du travail de 2020**, renforçant ainsi la sécurité juridique et l'opérationnalisation du code révisé. Enfin, pour relever le défi de l'emploi décent des jeunes, le programme a doté l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main-d'œuvre (OBEM) d'un **répertoire des métiers actualisé**, d'un plan opérationnel d'intermédiation et d'une plateforme digitale pour les offres et demandes d'emploi.

Au cœur des questions d'insertion professionnelle et d'emplois, le projet « **Umwuga ni Akazi** » place le travail décent au cœur de son objectif principal, visant l'accès des jeunes et des femmes à des emplois verts et de qualité. A l'issue de l'année 2025, **107 emplois décents directs** ont été recensés, issus principalement du concours des métiers, des prix Shika Award et des initiatives de recyclage électronique. Une enquête sur les lauréats du concours des métiers montre que 91 % d'entre eux gagnent un revenu supérieur au seuil de pauvreté, bien que la formalisation des contrats reste un défi majeur (seulement 10 % des jeunes interrogés disposent d'un contrat formel). Enfin, en matière de **sécurité au travail**, les jeunes formés dans la gestion des déchets électriques et électroniques ont été sensibilisés au port des **équipements de protection individuelle** et en ont été dotés pour garantir leur sécurité physique.

Afin d'ancrer durablement cette thématique, le programme prépare des outils d'analyse scientifique dont le DWA (**Decent Work Assessment**), en collaboration avec l'Université KU Leuven et des institutions locales, qui permettra de lancer une évaluation du travail décent en 2026 sur les chaînes de valeur de la banane (en synergie avec le projet SysAD) et de l'argile pour la construction. Par ailleurs, l'emploi décent est désormais intégré dans les plans d'établissement des 10 centres d'enseignement des métiers appuyés par le programme de coopération.

Le projet Santé, à son échelle, contribue au travail décent via la professionnalisation des techniciens de maintenance et **du personnel soignant**, tout en améliorant les conditions matérielles de travail, ce qui réduit les risques professionnels. Au niveau agricole, où les enjeux en termes de travail décent et de pénibilité sont particulièrement sensibles, le projet veille au respect du Code du travail pour le personnel salarié des coopératives et fédérations d'usagers de l'eau. De plus, les chantiers d'infrastructures emploient de la main-d'œuvre locale avec une rémunération journalière **supérieure au salaire minimum local**. Enfin, bien que ce ne soit pas une thématique centrale, une réflexion sur la **gestion des ressources humaines communales** sera lancée en 2026 par le projet Gouvernance pour aborder cette dimension au niveau local.

Si ces initiatives sont donc multiples à échelle variable, la **mobilité élevée du personnel qualifié** et la dépendance aux financements externes pour certains services sociaux constituent également des risques pour la durabilité de ces avancées

En interne, comme en 2024, des mesures ont été prises pour préserver le pouvoir d'achat du personnel Enabel face à l'augmentation du coût de la vie, notamment par l'indexation salariale. Toutefois, le double taux de change et l'impossibilité de rémunérer, même partiellement, nos collaborateurs nationaux en devises pénalisent l'attractivité d'Enabel. Enabel veille toutefois à l'accès aux mécanismes de protection sociale et met l'accent sur la formation continue des collaborateurs. Le dialogue social avec les représentants du personnel est également assuré à travers l'implication du conseil d'entreprise.

#### 1.3.3.5 Autres thèmes transversaux

- **Sensibilité aux conflits :**

L'intégration de la **sensibilité aux conflits** et de l'approche « **Do No Harm** » au sein du programme de coopération a franchi une étape majeure en 2025, principalement à travers une convention signée avec l'organisation **Search For Common Ground**.

Une étude approfondie a été réalisée et validée en 2025 pour identifier les facteurs de fragilité dans les zones d'intervention. S'appuyant sur des entretiens, des discussions de groupe et une enquête auprès de 217 ménages, cette analyse a mis en évidence plusieurs leviers de tension : les **conflits fonciers** et les inégalités socio-économiques, les **tensions politiques** et les dynamiques transfrontalières ainsi que les normes de genre pesant sur les relations sociales.

Le programme a investi dans la formation de ses équipes pour garantir que les activités de développement ne nourrissent pas de tensions locales. En 2025, **147 membres du personnel d'Enabel** ont été formés à l'approche de sensibilité au conflit, atteignant ainsi un taux de couverture de 74 % par rapport à la cible initiale.

Les enseignements tirés en 2025 ont montré qu'une approche purement analytique et générique était insuffisante pour accompagner concrètement les équipes de terrain. En conséquence, une **seconde phase** a été préparée pour 2026 afin de rendre la sensibilité au conflit plus opérationnelle via :

- ✓ Le déploiement de **snapshots trimestriels** (analyses légères et régulières) reliés directement aux activités des projets.
- ✓ La mise en place d'un **dispositif d'alerte** fondé sur des observateurs communautaires.
- ✓ Des consultations ciblées pour ajuster les activités identifiées comme sensibles.

- **Réfugiés et personnes déplacées internes :**

L'intégration des **réfugiés et des personnes déplacées internes (PDI)** dans le programme de coopération bilatérale en 2025 s'est manifestée par une approche articulée entre l'urgence humanitaire et le renforcement structurel, désignée sous le terme de « **Nexus** ». Ce contexte a été particulièrement marqué par un afflux massif de réfugiés congolais en provenance du Sud-Kivu vers la province de Cibitoke à partir de janvier 2025 avec deux pics en début et en fin d'année, ainsi que par le retour de réfugiés burundais de Tanzanie.

Le projet **Gouvernance et Participation Citoyenne** a placé l'**état civil** au cœur de sa stratégie, le considérant comme un levier central pour l'accès aux droits fondamentaux des populations déplacées. En 2025, l'étude sur les freins à la déclaration des naissances, ciblait spécifiquement les **PDI et les rapatriés**. Parallèlement, le projet a produit une « fact sheet » sur l'arrivée des réfugiés congolais et a participé activement à l'élaboration du plan d'action national de la Convention de Kampala avec l'OIM. Des plans communaux de contingence ont également été actualisés pour mieux anticiper les risques de nouveaux déplacements.

Le secteur de la santé a dû gérer la saturation des infrastructures locales due à la pression démographique des réfugiés. Sous l'égide de la « **Team Belgium** », une coordination étroite a été établie entre l'Ambassade de Belgique, Enabel et les ACNG belges pour évaluer les capacités d'absorption du système de santé. Les actions menées en 2025 ont inclus le diagnostic de la **malnutrition** et la prise en charge médicale des populations en situation de mobilité, le renforcement de l'offre de soins primaires et de la santé maternelle dans les zones de forte concentration de réfugiés et l'utilisation des **blocs d'isolement** prévus pour le Mpox pour gérer d'autres épidémies comme la rougeole touchant les enfants déplacés.

Le projet **SysAD** a mis en œuvre des solutions concrètes pour lier la production locale à la sécurité alimentaire des déplacés à travers une **synergie avec l'organisation ZOA Burundi**, et la signature d'un protocole tripartite, qui a permis l'achat de riz local auprès de coopératives encadrées par le projet pour approvisionner le camp de réfugiés de Rutana. Par ailleurs, en partenariat avec la coopération japonaise, JICA, des actions ont été menées pour inclure les PDI dans le développement de la riziculture afin de leur générer des revenus.

Le projet **Indero Kazoza** a collaboré avec des organisations spécialisées comme la fondation **RET (The Foundation for Refugee Education)** pour affiner les stratégies de réinsertion scolaire. Ces consultations ont permis d'élaborer des lignes directrices pour l'accompagnement psychosocial et éducatif des jeunes filles et des adolescentes mères en situation de vulnérabilité extrême liée au déplacement.

- **Engagement de la jeunesse :**

Au Burundi, la jeunesse est considérée comme la population de moins de 35 ans, soit 67% de la population<sup>1</sup>. A ce titre, la thématique "jeunesse" est déclinée par chaque projet mais elle prend une dimension particulière en matière de participation citoyenne et de rôle actif dans le programme de coopération à travers la mise en place du Conseil Consultatif de Jeunes (cf chapitre 1.3.3.6 du présent rapport, et rapport de résultats du projet Gouvernance).

<sup>1</sup> Source : ISTEERU, Loi de finances 2022-2023

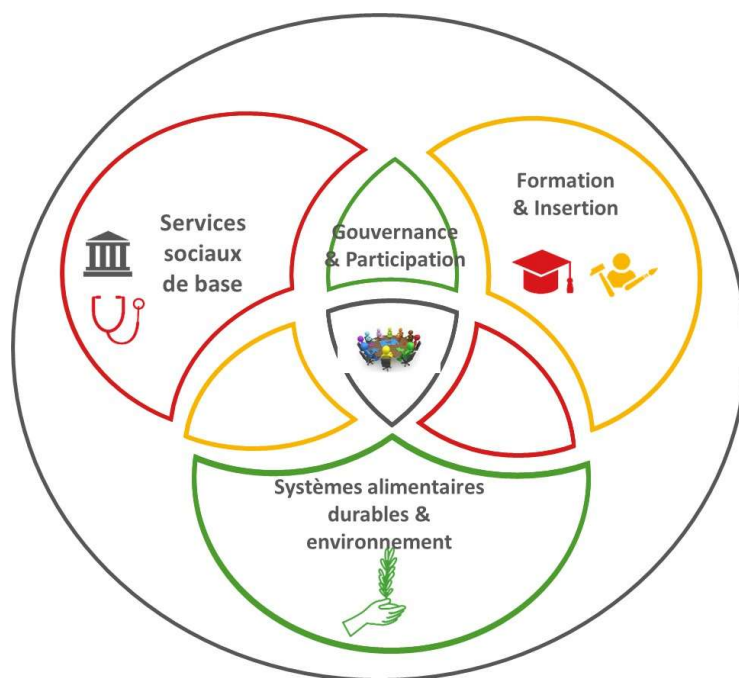
## 1.4 Synergies et complémentarités

Les synergies et complémentarités sont portées par le « Program Management Board » qui constitue un cadre de référence auquel les équipes ont adhéré progressivement et dans lequel le management pays entretient les logiques de synergie entre les projets. Ce cadre s'est avéré d'autant plus nécessaire que les équipes de management des projets sont dispersés sur trois sites à Bujumbura et à travers trois antennes (Cibitoke, Kirundo, Ngozi (Justice)).

### 1.4.1 Synergies et cohérence stratégique du programme de coopération

Au niveau local, la coordination des équipes projets s'effectue au sein des antennes. Ces antennes permettent d'entretenir une relation technique de confiance et de proximité avec les services déconcentrés, ou décentralisés, et symbolisent la logique du double ancrage et la relation étroite que nos équipes opérationnelles construisent avec les référents institutionnels territoriaux. A noter le positionnement intéressant du projet SysAD dont les équipes terrain ont été greffées au plus près des services techniques du MINEAGRIE, les BPEAE (Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage), témoignant de la grande confiance accordée par le Ministère. Ces équipes opérationnelles sont soutenues par les équipes dite "de support" en matière logistique, administrative et financière qui garantissent la fonctionnalité des opérations dans chacune des régions/provinces d'intervention.

Au niveau opérationnel, l'année 2025 a permis au projet Gouvernance d'animer la complémentarité intersectorielle du programme dans la mesure où la réforme administrative autour de la décentralisation lui a donné l'occasion de jouer un rôle d'ensemblier multi-sectoriel dont bénéficient les services territoriaux et sur lequel peuvent s'appuyer les projets du programme de coopération.



Dans une dimension plus prospective, les projets Gouvernance et Insertion professionnelle ont exploré les leviers de mobilisation productive de la diaspora burundaise à travers une étude conjointe.

Les projets Education et SysAD ont collaboré à travers la création et l'installation de jardins scolaires et formé 60 « ambassadeurs de nutrition » pour promouvoir des modes d'alimentation durables en milieu scolaire. A l'intersection des secteurs agricoles et de l'insertion professionnelles, les projets ont mené une évaluation conjointe du **travail décent** dans les filières de la banane et de l'argile, tout en collaborant sur l'analyse du potentiel d'emploi dans les chaînes de valeurs agricoles.

Dans un contexte régional marqué par des crises humanitaires répétitives, il faut souligner la mobilisation conjointe des équipes autour des questions de résilience et de réponses aux crises dans le cadre d'une dynamique Nexus impliquant l'Ambassade et le réseau des ACNG belges. Ceci s'est notamment manifesté par une réflexion commune en décembre 2025 pour assurer une réponse concertée aux besoins identifiés suite à l'afflux massif de réfugiés congolais dans l'une des zones d'intervention du programme bilatéral, Cibitoke. La réponse intégrée liant santé maternelle, santé mentale et sécurité alimentaire a démontré la flexibilité des équipes et sa capacité à agir dans le cadre d'un « Team Belgium ».

Enfin, le projet PAREX, bien que non intégré au programme de coopération, a renforcé la cohérence stratégique entre les projets du programme de coopération et/ou avec les projets pour tiers. Ainsi, la mobilisation du PAREX sur le secteur de la justice, à travers la mise en place d'une plateforme des statistiques judiciaires et la définition d'un programme de formation de l'administration pénitentiaire, en complément de la composante Enabel du programme européen d'appui à la justice, a démontré valablement auprès de la DUE la volonté et la capacité, même limitée, de la Belgique à intervenir dans le secteur.

En 2025, le PAREX a aussi permis de mobiliser des institutions publiques belges dont l'Institut Egmont et le port d'Anvers-Bruges, privées (BlueSquare) et des ACNG tels que Vétérinaires Sans Frontières, autour d'objectifs partagés, maximisant l'impact de l'expertise belge. 11 des 17 initiatives validées en 2024 ont permis d'aboutir concrètement en 2025, les 6 autres devraient se clôturer au premier trimestre 2026.

Le PAREX a permis d'anticiper le positionnement stratégique de la Belgique et d'Enabel sur des réponses aux dynamiques régionales, comme l'initiative **Global Gateway**, notamment via l'élaboration du Plan Directeur du secteur portuaire. La mobilisation de l'Institut Egmont a constitué un moment d'apprentissage entre pairs privilégié à travers la formation des diplomates burundais par des diplomates belges et démontré une forte valeur ajoutée par rapport aux formations académiques classiques.

### 1.4.2 Synergies et complémentarités avec les projets pour tiers

En complément du programme bilatéral, Enabel exécute plusieurs projets financés par l'Union Européenne et par la Fondation Bill Gates. L'ensemble est conçu de manière cohérente, il est appréhendé, animé et coordonné, à l'image du Country Management Board ou du Program Management Board qui traitent de l'ensemble des projets, quelle que soit leur source de financement.

Sur les thématiques Santé et Agriculture/Environnement, formation professionnelle et de l'entrepreneuriat la collaboration dépasse la recherche de synergies pour aller vers une mise en œuvre commune et partagée des expertises.

Le **sous-programme santé** est coordonné par un expert sectoriel Enabel qui agit en interface entre les chefs de projets et les autorités centrales de la santé burundaise dans les thématiques appuyées par les projets. Il anime une réunion de coordination mensuelle et veille à la capitalisation et mutualisation d'expertise bonne collaboration entre les différents projets.

Le lien entre le projet bilatéral et le projet d'appui à la lutte contre le paludisme, financé par la Fondation Gates, est particulièrement fort et repose sur trois axes :

- Partage des ressources humaines, notamment en digitalisation, gestion de projet et suivi-évaluation.
- Renforcement du système de santé et de la qualité des soins, avec un focus sur les provinces d'intervention communes.
- Développement d'innovations digitales, intégrées aux interventions des deux projets.

Une collaboration étroite est également en place avec le projet PASS III, financé par l'Union européenne, notamment à travers le soutien à l'INSP pour la formation en chirurgie de district et l'appui au référencement des patients, via le tracking des ambulances pour une meilleure organisation des évacuations médicales.

Au niveau des secteurs de l'**Agriculture et Environnement**, la nécessité de développer une approche programmatique est apparue stratégique, compte tenu des passerelles nombreuses entre le projet bilatéral (SysAD) et les projets pour tiers dont le portefeuille s'est encore enrichi en 2025 avec le démarrage de deux projets régionaux autour des questions d'agroécologie (Desira +) et conservation de la biodiversité (NaturAfrica). Si cette approche programmatique ne peut constituer en soi un programme conjoint en raison de bailleurs, de temporalité et de processus de reporting spécifiques, il n'en demeure pas moins qu'elle doit permettre de développer une meilleure vision stratégique et un dialogue sectoriel plus intense. Le fonctionnement défini autour de 4 volets techniques que sont les aménagements hydro-agricoles (AHA), les chaînes de valeurs, la protection des bassins versants et le renforcement des capacités a déjà permis un gain d'efficacité à travers des mutualisations d'expertises et certains marchés publics passés conjointement. Cette approche bénéficiera, dès 2026, à de nouveaux projets financés par l'Union européenne, dont le projet RE2CLID et surtout le projet PAVEx. Cet ambitieux projet doté de 30 M € (5 ans), dont la signature devrait intervenir en fin de premier semestre 2026, vise à soutenir certaines chaînes de valeurs agricoles stratégiques tournées vers l'exportation. En raison d'une composante clé autour de l'entrepreneuriat et du secteur privé dans ce projet, des synergies sont d'ores et déjà envisagées avec le programme bilatéral dans son volet "insertion professionnelle et entrepreneuriat". Ce secteur a d'ailleurs enregistré le financement complémentaire de l'Union européenne sur le volet "formation et employabilité des jeunes", signé en avril 2025 (7.5 M €), permettant de renforcer le positionnement stratégique d'Enabel dans le domaine de la **formation professionnelle et de l'entrepreneuriat** au Burundi.

### 1.4.3 Autres synergies et complémentarités

#### 1.4.3.1 Team Belgium :

Enabel poursuit les synergies avec les acteurs belges intervenant au Burundi. Il s'agit en 1<sup>er</sup> lieu des ACNG actives dans le pays et avec lesquelles les échanges sont continus, que ce soit à travers la plateforme du FOBAC ou via le dialogue stratégique auquel Enabel est convié. Plusieurs ACNG belges bénéficient de subsides permettant d'être associées à la mise en œuvre du programme de coopération (Memisa, Africalia, Search for Common Ground...).

La coopération universitaire est également valorisée, notamment dans le secteur de la santé (Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, Université Libre de Bruxelles), mais aussi dans le domaine agricole et de l'environnement (ARES, Université de Liège). Le lancement du projet NaturAfrica (financement UE) devrait permettre de mobiliser l'organisation CEBIOS, hébergé au sein de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique afin de renforcer les modalités de conservation du parc de la Kibira.

Plusieurs acteurs belges ont été mobilisés en 2025, dans le cadre d'Accords de Coopération. Il s'agit de l'Institut Egmont qui apporte des appuis de haut niveau à la fonction publique burundaise, du Port International d'Anvers-Bruges qui s'est mobilisé pour définir le plan directeur du port de Bujumbura. Autour de cet axe stratégique des transports, Enabel prépare un projet pour améliorer les services aéroportuaires, renforcer la connectivité et soutenir le développement économique avec des fonds européens. Cette diversité d'intervention de l'expertise belge irrigue l'ensemble du programme de coopération. Le projet SysAD poursuit la mobilisation de l'APEFE visant à accompagner le conseil pour l'éducation et le développement du Burundi. Dans le domaine de l'éducation, le programme mobilise la Haute Ecole Libre Mosane pour une recherche-action sur la réinsertion des mères-adolescentes et des filles en décrochage scolaire, ainsi que sur l'approche des réseaux scolaires.

Enfin, bien que le secteur de la Justice ne soit pas intégré dans le programme de coopération, le projet mis en œuvre par Enabel, sous financement européen, a su mobiliser les barreaux francophones et germanophones de Bruxelles afin d'animer une réflexion avec les barreaux burundais autour des possibilités de mise en place d'une aide légale de première ligne dans le cadre de la procédure judiciaire en matière pénale et limiter, ainsi, les détentions abusives et/ou arbitraires.



Visite de Maxime Prevot, Vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères  
26 avril 2025

#### 1.4.3.2 Autres partenaires au développement

Au-delà des initiatives et projets mis en œuvre dans le cadre du « **Team Europe** », et largement exposées dans la partie précédente (Agri-environnement, Santé, Insertion et formation professionnelle), Enabel a consolidé et étoffé son réseau de partenaires au cours de l'année et des perspectives de complémentarité existent déjà avec le programme de coopération. Le programme régional RE2CLID conjointement mis en œuvre avec l'Organisation internationale pour les Migrations (**OIM**) depuis octobre 2025, représente une double opportunité stratégique d'œuvrer sur une problématique majeure au Burundi, celle de l'accompagnement et de la prise en charge des populations déplacées à travers le prisme de la gestion des ressources naturelles. Cette thématique est également traitée dans le cadre des deux composantes du projet PACECOR, conjointement mis en œuvre par le PNUD et Enabel.

Des partenariats avec certaines agences des Nations Unies se sont poursuivis, qu'il s'agisse de la collaboration avec le **Bureau International du Travail (BIT/OIT)** pour la validation de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), de la celle avec l'**OMS**, partenaire central pour la riposte sanitaire (Mpox, choléra), de l'**UNESCO** sur la gestion des ressources enseignantes et de l'**ONU Femmes** via le Groupe sectoriel Genre. Des discussions ont été menées avec l'**UNICEF** sur l'interopérabilité de l'état civil.

D'autres partenariats ont connu des fortunes diverses, avec des discussions en cours avec la Banque Mondiale dans le cadre du projet SysAD pour l'appui au niveau de l'aménagement du périmètre de Kaburantwa, et celui avec la JICA avec laquelle un accord stratégique a permis d'inclure les déplacées internes dans le développement de la riziculture et renforcer la transformation post-récolte.

La coordination dans le secteur de l'éducation est assurée en bonne intelligence et en concertation étroite avec l'**AFD** et **Expertise France**, notamment pour la répartition de certains appuis techniques et matériels. Dans le secteur agricole, Enabel a appuyé le secrétariat du groupe technique sectoriel, en lien étroit avec l'Ambassade des Pays Bas.

Enfin, des perspectives intéressantes autour des appuis en matière de décentralisation pourraient permettre de renforcer notre expertise dans le secteur, notamment dans le cadre d'un groupe de travail réunissant le **PNUD**, la **Banque Mondiale**, l'**AFD** et la **Coopération suisse**, notamment sur les questions de renforcement des capacités.

## **1.5 Principaux constats, risques et opportunités**

### **1.5.1 Dialogue politique (Policy dialogue)**

Le dialogue politique est assuré conjointement par le poste diplomatique avec une contribution active de Enabel sur ses domaines d'expertise. Avec le démarrage du nouveau programme de coopération, la coopération belgo-burundaise a connu un nouvel essor ; le Comité Mixte Paritaire de Concertation (CMPC) s'est tenu le 18 février 2025 (le 1er depuis 2014) et le prochain est prévu le 2 avril 2026. Le dialogue avec les ministères sectoriels et leurs services rattachés est généralement fluide, avec des échanges francs et des débats constructifs.

Enabel entend contribuer à l'élaboration de stratégies et politiques nationales, grâce à son approche de "double ancrage" lui permettant de faire remonter les enseignements de l'expérience et de favoriser la capitalisation des réussites.

Par ailleurs, Enabel participe aux réunions des Etats membres de l'UE et au Groupe de Conseil aux Politiques (GCP) via sa Direction Pays.

Au niveau local, le redécoupage territorial a nécessité de reprendre le dialogue politique avec les nouvelles autorités communales et provinciales. Cette phase de mise en place a généré un certain flottement, et même si on peut se féliciter des bonnes relations avec les autorités déconcentrées, certains points liés au processus de décentralisation restent ouverts (par exemple le découpage des aires de santé, ou les systèmes de hiérarchie et de redevabilité des services techniques déconcentrés).

D'une manière générale, Enabel souhaite renforcer ses relations partenariales avec les autorités centrales et provinciales, par des dialogues authentiques et une appropriation accrue (ambition numéro 2 du plan d'actions pays de Enabel Burundi).

### **1.5.2 Expertise**

La mobilisation et la fidélisation de l'expertise constitue une priorité permanente pour Enabel Burundi. Fin 2025, Enabel au Burundi comptait 214 collaborateurs (dont 14% d'expatriés de 10 nationalités différentes) dont environ la moitié est affectée au programme bilatéral. Au niveau du personnel international, l'année 2025 se termine avec un organigramme complet. La faible attractivité de la vie en région est toutefois à noter, que ce soit pour le personnel international (aucun expatrié ne vit en dehors de Bujumbura) ou pour le personnel local (difficultés récurrentes d'affectation dans les antennes provinciales).

On regrettera l'important turn over des chargés de Monitoring-Evaluation (3 démissions en 1 an) qui utilisent leur passage à Enabel pour engranger des compétences techniques et les valoriser ensuite auprès d'autres employeurs. Le niveau de classification de cette fonction dans la grille salariale Enabel semble constituer la raison majeure de cette situation, rendant les efforts de rétention peu efficaces.

L'accueil, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux collaborateurs a dû être organisé au niveau local en raison de la suspension des sessions d'induction centralisées à Bruxelles pour des raisons d'efficience financière et de réduction des frais de structure (reprise des sessions programmée pour 2026). Les outils de formation en ligne continuent à être valorisés, telle que la formation sur l'intégrité ou la formation Sécurité rendues obligatoires pour tous. L'ensemble des collaborateurs Enabel au Burundi a suivi en 2025 une formation sur le secourisme et les gestes qui sauvent.

La mobilisation de l'expertise ponctuelle interne a été grandement encouragée en 2025 via le dispositif "d'exécution directe" permettant la mise à disposition temporaire de collègues

Enabel de Bruxelles ou d'autres pays. Cette modalité a permis d'apporter des supports techniques ponctuels (formation professionnelle par exemple) ou de "booster" certains processus tels que les marchés publics ou les subsides (appui ponctuel d'une experte Contractualisation et appui perlé d'un "Grant Officer").

L'expertise mobilisée par l'intermédiaire des marchés publics est parfois aléatoire (marchés infructueux), parfois onéreuse et générant des questionnements légitimes de la partie nationale (value for money). Pour traiter ces difficultés, le programme de coopération entend mobiliser prioritairement les Accords de Coopération et les contrats cadres gérés à Bruxelles.

### 1.5.3 Modalités de partenariat et opérationnelles

#### 1.5.3.1 Modalités de partenariat

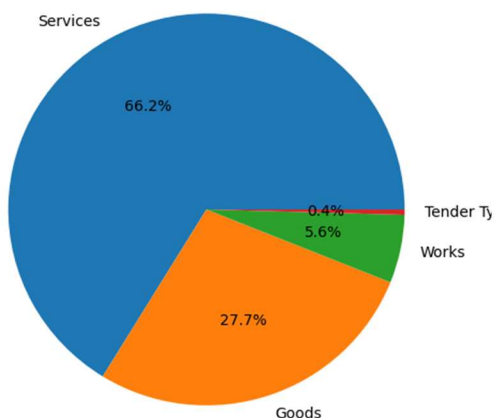
Enabel Burundi utilise les différentes modalités prévues dans son cadre légal et dans le document de programme, en particulier les marchés publics, les conventions de subsides (en octroi direct ou via appels à propositions) et les accords de coopération.

L'appropriation de ces modalités par les autorités nationales et par les différents prestataires peut nécessiter un temps d'adaptation et d'explication, notamment pour faire accepter le recours à des procédures belges qui peuvent être considérées comme allant à l'encontre du principe de souveraineté nationale. Pour lever cette contrainte, Enabel encourage les processus de codécision transparente : partage des plans de passation des marchés publics et des conventions de subsides, élaboration conjointe des listes de consultation, analyse commune des offres techniques et financières, suivi et validation/réception partagée des prestations et des travaux.

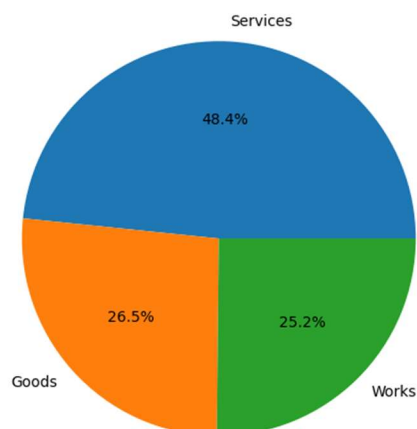
Le recours aux conventions de subsides est diversement apprécié par les projets du programme de coopération. Certains le relèvent comme un outil efficace pour mobiliser des partenariats techniques efficaces (BSF, BBIN, Bujahub, APEFE, Memisa...) quand d'autres regrettent des résultats non durables en raison du désengagement des partenaires dès la fin du Subside (situation observée en Agriculture) ou de la qualité peu satisfaisante des opérations (cas de la construction des latrines du projet Education). La régularité du suivi opérationnel et financier des conventions de subsides apparaît à cet égard comme une clef de réussite et d'efficacité. Par ailleurs, le partenaire national remet régulièrement en cause la nécessité de confier à une organisation "tierce" (nationale ou internationale) des tâches qu'il estime être en capacité d'exécuter lui-même en regrettant une "privatisation" de l'exécution de certaines politiques publiques. Si les projets peuvent facilement procéder à une prise en charge aux frais réels via les accords opérationnels, cette modalité est bien moins attractive que des conventions de subsides réservées aux structures privées ou associatives.

Le programme pays dispose d'une unité de support dédiée aux Finances et à la contractualisation (Marchés Publics et Conventions de Subsides). Ce SSH (Shared Service Hub), est coordonné par un Manager Finances Contrats (MFC), il fonctionne à coûts partagés entre le programme de coopération et les projets pour tiers. En 2025, le SSH a traité pour le programme bilatéral **328 dossiers pour un total 16,5 millions €** (y inclus les marchés publics dits de « faible montant », les marchés de plus de 25k€ et les conventions de subsides). En nombre de marchés, les 2/3 sont des marchés de services, viennent ensuite les fournitures puis les travaux. Mais en volume financier, les services représentent un peu moins de la moitié quand les fournitures et les travaux sont à peu près équivalents à 1/4 chacun (voir graphiques ci-dessous).

Répartition des 317 marchés par nature



Répartition des montants attribués par nature de marchés



### 1.5.3.2 Modalités opérationnelles

Les comités de pilotage des 5 projets se sont tenus entre les mois de mars et d’avril 2025, permettant de présenter et valider les rapports de résultats de l’année 2024, et de discuter et approuver les planifications techniques et financières 2025. Ces comités ont également permis de valider les réorientations stratégiques et opérationnelles suite aux auto-évaluations internes réalisées par 2 des 5 projets (concentration sur les volets les plus porteurs, abandon des activités jugées peu efficaces ou avec faible plus-value).

Les Copil permettent de vérifier le niveau de mobilisation des points focaux ministériels et leur maîtrise des enjeux des projets respectifs. Le rôle de ces fonctionnaires est essentiel, ils créent une interface entre les projets et leur tutelle, garantissent la bonne implication du partenaire et représentent une porte d’entrée privilégiée auprès de l’administration centrale et déconcentrée. Parfois, le point focal est physiquement intégré au projet concerné (cas de SysAD où le point focal dispose de son bureau personnel au sein de l’équipe projet).

Les Copil sont complétés par des comités techniques de suivi (CTS) plus opérationnels et sans pouvoir de décision sur les orientations des projets. Ils constituent néanmoins des espaces de gestion partenariale très appréciés, qui précèdent généralement la tenue des comités de pilotage et qui en préparent le contenu.

La gouvernance du programme de coopération est chapeauté par le Comité Mixte Paritaire de Concertation (CMPC) qui ne s’était pas tenu au Burundi depuis 2014 et qui s’est réuni le 18 février 2025, en présence du Directeur Général Adjoint de la coopération au développement belge. Outre sa dimension symbolique importante, cette rencontre a permis d’effectuer un point d’étape du démarrage du programme de coopération, de relever les points d’attention pour améliorer la performance, et de réaffirmer les engagements réciproques des deux partenaires.

## 1.6 Gestion des risques

Les risques font l'objet d'une révision et d'une mise à jour continue au niveau des projets. Deux fois par an, le niveau de risque opérationnel et de développement de chaque projet est analysé par le management pour identifier les éventuelles mesures d'appui ou de réorientation à proposer. Ces données alimentent un comité centralisé à Bruxelles en charge de prévenir les risques opérationnels des différents pays Enabel (Operational Risk & Delivery Committee).

Au niveau pays, une analyse des risques contextuels du programme de coopération a été conduite lors de la formulation sur base de la méthodologie *Frame*. L'analyse met en évidence les risques majeurs qui pourraient avoir un impact sur le programme de coopération par dimension de fragilité. Le tableau en annexe 2 reprend les risques principaux identifiés par cette mission, et indique les approches retenues pour travailler sur ces fragilités.

Les risques liés au **contexte économique** représentent une constante depuis le démarrage du programme de coopération. Ainsi, le manque de liquidités, les pénuries de carburant, les difficultés d'accès à l'énergie et les freins au climat des affaires impactent négativement les opérateurs économiques locaux et internationaux. Cette situation contextuelle entraîne le fait que de nombreuses **sociétés contractualisées par Enabel accusent d'importants retards dans leurs travaux et prestations, avec un impact direct sur la performance du programme de coopération**. Lors de ses appels d'offres, Enabel invite les soumissionnaires à bien prendre en considération ces aspects mais force est de constater que ce risque dépasse la sphère de contrôle de l'agence. Malgré les mesures de mitigation, il convient de rappeler que l'étude *Frame* mentionne qu'il convenait d'accepter sur cette dimension « **un risque résiduel élevé** ».

Le **risque environnemental** est également retenu comme déterminant pour le programme de coopération. On a pu le constater au cours de cette année, notamment dans le domaine de la raréfaction des terres agricoles et des conflits fonciers rendant indisponibles les terrains devant accueillir les infrastructures prévues. Là encore, l'impact sur la performance du programme est immédiat et cette question a été portée auprès du Comité Mixte Paritaire de Concertation pour une gestion rigoureuse des questions foncières par les autorités centrales et régionales/locales (y inclus dans l'organisation et la prise en charge des indemnisations des populations sommées de quitter leurs lieux d'occupation ou d'habitation).

Le **risque politique** identifié en 2022 concerne des « *tensions politiques qui s'aggravent [...] à l'occasion d'une période électorale, impactant le programme dans son ensemble*<sup>2</sup> ». Le programme de coopération avait tenu compte dans ses planifications 2025 des possibles ralentissements provoqués par l'organisation des élections et par les risques de manifestations pré et post électorales. Finalement l'organisation des différents scrutins en 2025 n'a eu qu'un impact limité sur la réalisation des activités du programme (des indisponibilités temporaires d'interlocuteurs institutionnels). D'une manière générale, Enabel compte sur son double ancrage pour s'adapter à un contexte incertain ; il n'est pas prévu de nouvelles élections en 2026, il est par conséquent raisonnable d'accepter le risque résiduel sur le plan politique.

Enfin, il convient de relever le **risque sécuritaire** qui n'avait pas été identifié comme majeur en 2022 lors de la formulation du programme de coopération, mais qui a été remis au goût du jour suite à l'extension du conflit dans l'Est de la RDC et sa propagation jusqu'aux frontières burundaises (occupation d'Uvira et de sa région par les rebelles du M23, fermeture

---

<sup>2</sup> Document de présentation du programme de coopération, page 27.

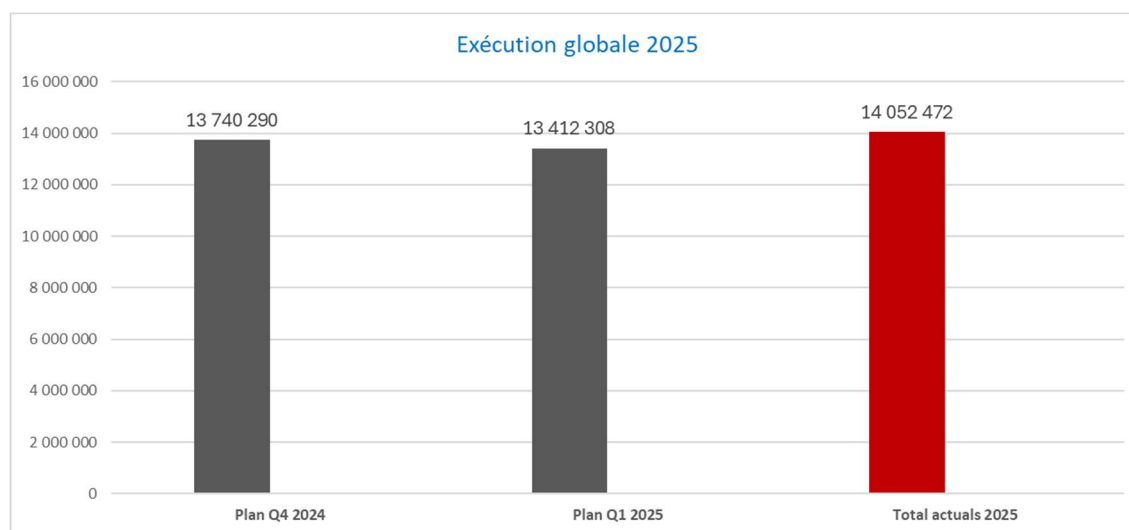
de la frontière avec le Burundi). La région de Cibitoke est particulièrement touchée par ce risque, en raison de la proximité du conflit bien évidemment, mais également suite à l'arrivée de dizaines de milliers de réfugiés congolais, dont la prise en charge constitue une gageure pour les services sociaux locaux qui peinent déjà à assurer un service continu à la population locale.

Enabel veille, par ailleurs, à la sécurité de ses équipes et a pris des mesures de limitation des déplacements, voire d'interdiction d'accès aux zones les plus sensibles. Le risque d'accident routier reste également une préoccupation majeure et fait l'objet d'une attention permanente. Afin de contribuer à éviter les accidents corporels majeurs, Enabel a équipé tous ses véhicules d'un système de « car tracking » permettant de mieux réguler la vitesse et d'éviter les conduites en dehors de heures autorisées. Ce système permet également de bloquer tout véhicule à distance en cas de vol.

Enfin, notons le risque de **fraude et de corruption** (y inclus les conflits d'intérêts) à propos duquel Enabel applique des mesures de prévention et de sensibilisation, mais également des contrôles et un traitement systématique des cas suspects. Des rapports d'incidents sont régulièrement envoyés au bureau Intégrité à Bruxelles et tous les nouveaux collaborateurs Enabel au Burundi suivent la formation-sensibilisation prévue à cet effet.

## 2 Suivi budgétaire

Le programme de coopération Burundi termine l'année 2025 sur une performance remarquable de **102 % d'atteinte de ses objectifs** (97 % avec PAREX) pour un montant total de 14 millions € (15,2 M avec PAREX), soit près de 230 % de plus que l'année 2024. Si cette croissance importante était attendue, planifiée et somme toute logique, comparativement à l'année précédente considérée comme celle du lancement du programme de coopération, la performance d'ensemble est particulièrement marquante compte tenu d'un contexte national et régional particulièrement volatile qui a ralenti la mise en œuvre de nombreuses initiatives jusqu'au dernier trimestre 2025. Le graphique ci-dessous présente la planification initiale de l'année (colonne 1), la planification révisée au mois d'octobre (colonne 2) et enfin le montant effectivement réalisé en fin d'année (colonne 3).

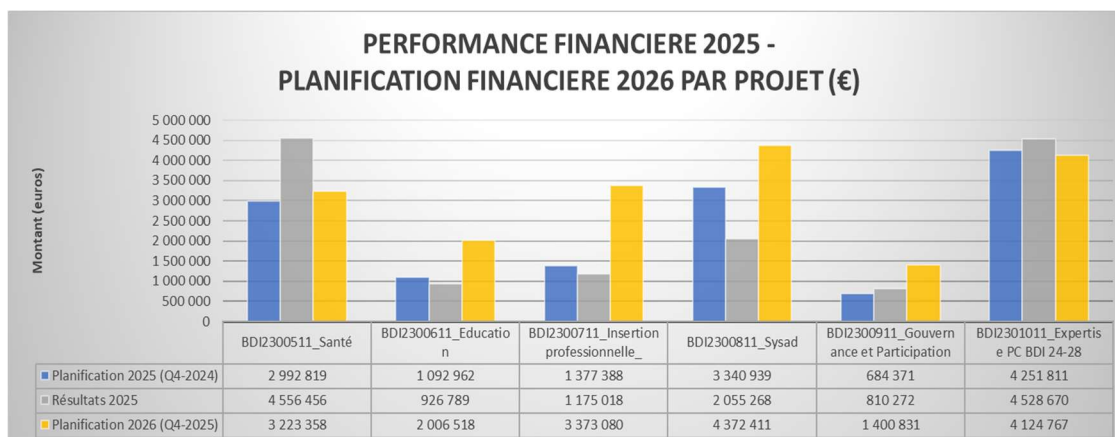


Cette très bonne performance doit néanmoins être nuancée avec des écarts importants entre certains secteurs et projets. En effet, si les projets “gouvernance et participation citoyenne” (116 %) et Santé (152 %) ont surperformé en 2025, il s’agira, pour le projet Santé, de maîtriser sa planification pour les années à venir afin d’assurer une continuité de l’appui engagé. En parallèle, si les projets “Education” et “insertion professionnelle” n’ont pas atteint 90 % de leur planification initiale, les perspectives ne sont pas nécessairement alarmantes pour 2026 contrairement au projet SysAD dont la performance financière s’est limitée à 61 %. Compte tenu de chantiers sensibles et de certains risques opérationnels, le projet fera l’objet d’une attention particulière en 2026, notamment dans le cadre de l’avancement du marché lié à la prise d’eau et canal tête morte attribué en janvier 2026 pour un montant significatif de 4.3 M € (sur 14 mois).

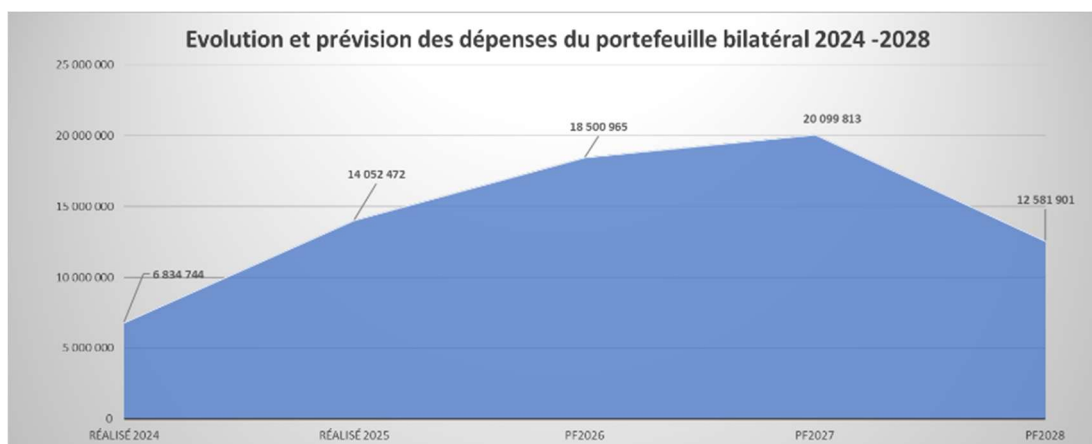
A noter qu’un travail important d’efficience a été réalisé en 2025 qui a permis de diminuer les frais de gestion de l’ensemble du programme (- 22%) à travers, notamment, une meilleure mutualisation des équipes support. L’accompagnement et le suivi mensuel des programmations ont été rendu possible grâce au renforcement de l’équipe managériale avec l’arrivée d’un deuxième Program Manager (poste mutualisé avec celui de PjM Justice jusqu’en octobre 2025) en mars 2025 et de la prise de fonction d’un Manager Finances Contrats qui a entrepris la restructuration des départements d’appui afin de rapprocher les équipes Support (SSH) des équipes opérationnelles pour une approche “client” personnalisée et efficace. La performance du programme a également pu compter sur certains appuis ad hoc via l’appui ponctuel d’experts en contrats et subsides mobilisés depuis Bruxelles à distance et/ou en présentiel.

Globalement, une marge de progression est encore perceptible et sera sans doute atteinte à travers le projet du One Enabel qui permettra, sur un site unique, de réunir l'ensemble des équipes opérationnelles et support de Bujumbura à l'exception de la Représentation avec des gains d'efficacité et de synergies évidents.

Le graphique ci-dessous présente la situation projet par projet en détaillant (i) les objectifs de planification initiale 2025 (colonne bleue), les résultats atteints (gris) et la planification 2026.

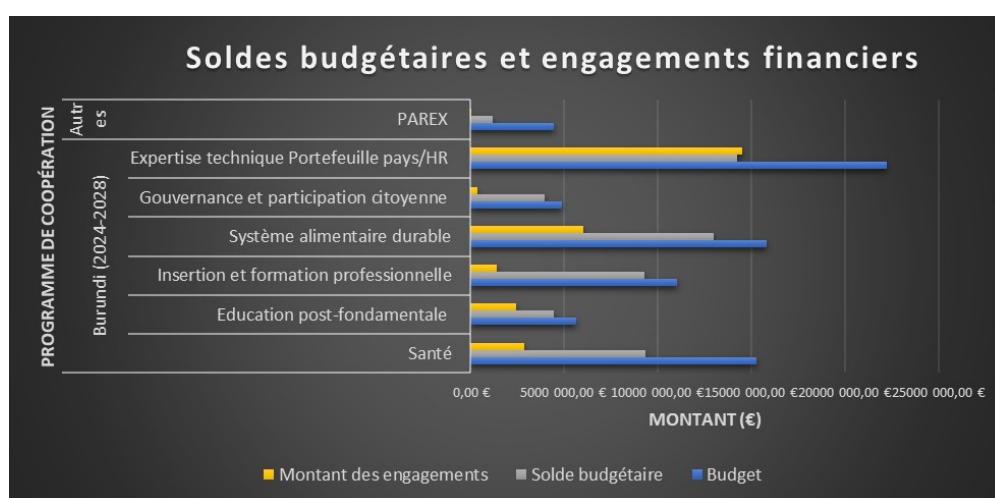


Cette disparité dans la performance budgétaire s'explique par la nature différente des interventions ainsi que de la faculté des équipes à s'adapter à un environnement institutionnel particulièrement mouvant en 2025. Si le programme Santé a pu compter sur une certaine stabilité au Ministère de la Santé pour poursuivre sa montée en puissance, il en a été tout autre pour le projet SysAD dont les changements d'organisation au MINEAGRIE ont pesé sur le développement de certains dossiers d'infrastructures. Ces deux éléments moteurs du programme bilatéral devront avancer de concert dès 2026 pour permettre une performance harmonisée et l'atteinte des objectifs fixés. Certains arbitrages budgétaires effectués pour le projet SysAD en fin d'année 2025 lui donnent désormais davantage de visibilité pour les années à venir. Avec une planification raisonnable pour 2026 à hauteur de 4.3 M €, le SysAD devrait enfin devenir l'une des locomotives du programme de coopération. Toutefois, les projets porteurs de marchés d'infrastructures d'envergure demeurent à risque d'exécution en raison d'éléments contextuels difficilement maîtrisables (accès au carburant, marchés des devises pour l'importation de matériel). Les capacités d'exécution des prestataires et des bénéficiaires contractants constitueront encore une hypothèse critique pour l'atteinte des résultats 2026.



Au niveau global, le programme de coopération atteint, au terme de sa 2ème année, un taux d'exécution financier de 27%, soit 18 points de plus que l'année précédente mais encore en deçà des temps de passage estimés, alors que 40% du temps d'exécution est déjà consommé. Toutefois, à la lumière de la programmation de 2026 qui fixe 18.5 M € la planification budgétaire (soit 25 % de plus que l'année écoulée), le programme de coopération devrait être en mesure, à mi-parcours, de rattraper une partie du retard accusé en année 1. Cet effort croissant et constant sera nécessaire, au moins sur les deux prochaines années, afin d'assurer une clôture du programme de coopération dans les délais contractuels établis.

A ce titre, le niveau d'engagements financiers, principalement à travers la signature de conventions de subsides et la contractualisation de marchés publics, atteint déjà 50 % des budgets restant à mobiliser (dont 100 % de l'expertise en vertu des contrats de travail déjà signés sur la durée du programme).



### 3 Modifications apportées au programme de coopération

Aucune modification nécessitant une validation du Comité Mixte ou du Conseil d'Administration Enabel n'a été apportée au programme de coopération en 2025. Les modifications identifiées concernent des ajustements au sein des différents projets, elles ont été présentées au Poste quand nécessaire et validées par les comités de pilotage respectifs.

Dans plusieurs situations, les évolutions institutionnelles nationales ont rendu indispensable une révision des modalités de mise en œuvre. Dans le **projet Gouvernance**, la dynamique de réformes (décentralisation, budget-programme, réorganisation des niveaux administratifs) a exigé une restructuration interne pour s'adapter à un appareil institutionnel en transition. Le **projet SysAD** a dû composer avec le non-aboutissement du décret d'encadrement des Associations d'Usagers de l'Eau. Pour éviter un ralentissement prolongé, l'équipe a renforcé l'accompagnement des services publics et des AUE, notamment via de nouveaux modules de formation et une digitalisation accrue des registres et de la gestion des redevances.

D'autres modifications ont relevé de nécessités opérationnelles dans un souci de performance des projets. Dans l'intervention **Éducation post-fondamentale**, la mise en pause des activités de formation initiale, décidée après l'exercice d'auto-évaluation, a permis de concentrer les efforts sur la formation continue et sur l'intégration renforcée du genre et de l'inclusion. Cette réallocation a évité une dispersion des ressources et renforcé la cohérence de l'approche pédagogique. Dans le **projet Santé**, la montée en puissance des enjeux liés au triple Nexus Paix/Urgence/Développement a conduit à une accélération de la modernisation des outils numériques et de la maintenance biomédicale, afin de consolider la préparation des structures sanitaires aux risques épidémiques émergents.

Le projet de **Formation professionnelle** -Umwuga ni Akazi- a réorienté sa stratégie d'appui à l'emploi, afin de tenir compte du contexte économique global et du climat des affaires du moment. Il a opté pour un accent plus fort sur l'auto-emploi, l'entrepreneuriat local et les chaînes de valeurs basées sur des ressources endogènes. Cette adaptation a permis de préserver la viabilité des objectifs de création d'emplois dans un environnement où les opportunités salariales se contractent.

Ces modifications révèlent une bonne capacité d'adaptation des projets face aux contraintes institutionnelles, économiques et opérationnelles. Bien que chaque projet ait connu des ajustements propres, l'analyse transversale démontre un portefeuille agile, cherchant à préserver la cohérence d'ensemble tout en maintenant la progression des résultats. En ce sens, l'animation des organes de gouvernance du portefeuille pays (PMB, CMB) joue un rôle déterminant en matière d'analyses croisées, d'échanges d'informations, de synergies renforcées et de décisions de réorientations concertées.

## 4 Leçons apprises

### 4.1 Leçons apprises de portée organisationnelle

Certaines des leçons apprises concernant le programme de coopération ne sont pas fondamentalement différentes de l'année précédente :

- 1) Le constat formulé l'année passée relatif à la nécessité de mieux prendre en compte l'évolution du contexte national reste d'actualité. Le Burundi a connu des évolutions importantes depuis 2015 et si de nombreux besoins restent d'actualité, les modalités de mise en œuvre du programme ont évolué, en particulier avec la fin de l'approche de cogestion que regrettent de nombreux partenaires institutionnels. Toutefois, de par la flexibilité et l'agilité de mise en œuvre, notamment incarnées par le projet Gouvernance et participation citoyenne, le programme tente d'adopter progressivement une approche plus évolutive qui s'est manifestée à travers les décisions d'accompagner la réforme territoriale avec un focus plus affirmé sur le renforcement des capacités des services techniques déconcentrés.
- 2) Sur ses **orientations stratégiques**, le programme de coopération Burundi est très riche et diversifié, que ce soit en termes de secteurs d'intervention ou de thématiques prioritaires. On note toutefois des objectifs de changement très ambitieux et une multiplication des thèmes transversaux entraînant un risque de saupoudrage et de dispersion des équipes, qui pourrait conduire à un éloignement du core business des projets et un déploiement d'énergie démesuré sur des résultats « périphériques ». Concrètement, le programme de coopération comprend 5 principes d'action (consolidation des acquis, approche territoriale, double ancrage, efficacité de l'aide, do no harm) et 5 thématiques transversales (Genre, Climat, Travail décent, Innovation/digitalisation, Team Belgium/Europe), soient 10 orientations stratégiques à décliner dans les opérations. Si le niveau de développement de ces orientations demeure variable en fonction des secteurs, elles font l'objet d'un plaidoyer constant de la part des équipes d'Enabel et sont abordées régulièrement dans les cadres de gouvernance en vue d'une appropriation progressive, c'est le cas notamment de **l'approche territoriale intégrée** qui pourrait bénéficier indirectement de la réforme territoriale pour être mieux opérationnalisée par le programme de coopération.
- 3) Passée la phase de démarrage du nouveau programme de coopération, la relation partenariale a été impactée de longs mois au cœur de l'année 2025 en raison de cycles électoraux successifs et d'une réforme d'envergure au niveau administratif ayant dilué temporairement la capacité décisionnelle indispensable dans cette logique partenariale et laissé, par à coup, le sentiment d'un manque d'intérêt et/ou d'alignement vis à vis des initiatives portées par le programme de coopération. Si le dialogue n'a jamais été rompu, il est de qualité variable selon les secteurs. Si cette situation conjoncturelle s'est progressivement normalisée en fin d'année, elle doit nous interroger sur la pertinence de notre **alignement stratégique** alors que le pays dispose désormais d'une stratégie ambitieuse 2040-2060 sur laquelle devra se construire le prochain programme de coopération. Alors que le programme sera à mi-parcours de son exécution en 2026, notre capacité à entamer, d'ores et déjà, une

capitalisation vertueuse avec la partie nationale sera une des clés pour assurer un processus d'appropriation et de durabilité des actions engagées.

- 4) En lien avec le point précédent, de notre capacité à mieux appréhender et anticiper le contexte national, viendra celle d'assurer une **planification annuelle réaliste** tant pour nos équipes qu'à l'égard du partenaire national et de ses attentes légitimes. Bien que les objectifs financiers aient été finalement atteints, ils l'ont été au prix d'efforts considérables en fin d'année. Au-delà des causes conjoncturelles déjà évoqués, l'environnement économique dégradé complique et rallonge les processus de passation de marchés publics par l'augmentation des délais d'attribution (de nombreuses offres étant entachées d'irrégularités) ainsi que celle des délais de mise en œuvre (difficulté d'importation des matériaux, pénurie de carburant). A titre de rappel, les efforts d'Enabel de simplifier certaines des procédures administratives et financières en 2025 sont réels mais se heurtent aussi à la nécessité d'assurer une gestion des risques financiers multiples dans un contexte où le monitoring des équipes support devrait être plus constant mais chronophage. Malgré le dispositif préalable et systématique d'analyse organisationnelle des organisations bénéficiant de conventions de subsides, cela n'est pas toujours suffisant dans un contexte où la réduction globale des budgets destinés à l'aide au développement met déjà de nombreuses organisations sous pression et les amène à réduire qualitativement une partie de leur expertise tant opérationnelle qu'administrative et financière augmentant proportionnellement les risques quant à la qualité de la mise en œuvre.
  
- 5) Concernant l'aspect "**communication**", l'année 2025 a rappelé la sensibilité de certains sujets et l'importance pour les équipes Enabel de rester mesurées dans leur communication, en particulier sur les réseaux sociaux, y compris sur leurs comptes personnels. La volonté de Enabel Burundi demeure de mieux communiquer sur les résultats et sur l'impact des interventions, et une marge de progression existe clairement en la matière.

## 4.2 Leçons apprises par secteur

### 4.2.1 Services sociaux de base

Sur la santé, l'année écoulée a confirmé la pertinence de l'**ancrage institutionnel fort** du projet au sein du dispositif institutionnel national et local. L'installation d'experts au sein des structures partenaires facilite la coordination, la continuité des actions et l'alignement avec les priorités nationales.

Sur la dimension d'accès aux soins et de financement du secteur de la santé, les réflexions préparatoires à la mise en place de la Couverture Santé Universelle nous apprennent que dans un contexte institutionnel et économique en mutation, une réforme de cette ampleur doit **combinaison expertise technique, dialogue politique et phasage réaliste des réformes**.

L'intervention proposée contre l'épidémie MPOX montre qu'il est tout à fait possible d'**intégrer une approche NEXUS** dans un projet initié pour le développement et ouvrir ainsi le champ à des synergies utiles avec les interventions/acteurs d'urgence stricto sensu.

Si l'on considère le secteur de la santé au sens large et en tant que sous-secteur incluant les projets financés par des tiers (UE et Fondation Gates), on retiendra que les **synergies avec les autres secteurs augmentent significativement l'efficacité et l'impact des actions sociales**. Il s'agit en 1er lieu du partage des ressources et des cofinancements, mais surtout des approches conjointes entre projets qui optimisent les investissements et accélèrent les résultats (exemple des blocs d'isolement construits dans le cadre du MPOX et qui servent maintenant à la prise en charge de l'épidémie de rougeole).

L'importance de ces synergies inter projets est également relevée par le projet Éducation Post-Fondamental qui a développé une collaboration avec le projet SysAD pour l'amélioration de la nutrition dans les établissements scolaires, mais également avec le projet Santé, à travers son partenaire MEMISA, pour des actions sur la Santé reproductive, la prévention contre les VBG et la gestion de l'hygiène menstruelle.

### 4.2.2 Systèmes alimentaires durables et environnement

Après une année de démarrage, si la pertinence de l'intégration entre les projets Agriculture et Environnement est confirmée, elle s'est heurtée à certaines limites en termes de coordination avec des équipes mutualisées sur 4 volets transversaux d'intervention (aménagements hydroagricoles, chaînes de valeur agricoles, protection des bassins versants et renforcement des capacités) et un leadership variable entre volets. La nécessité d'adopter des planifications et rapportage différenciée, même pour un bailleur unique (l'UE finance 3 projets agri-environnement) limite le décloisement d'autant que nos outils internes ne le permettent pas, notamment au niveau administratif et financier. L'arrivée d'un deuxième program manager qui n'a pu pleinement s'investir sur cette approche programmatique qu'au cours du dernier trimestre devrait néanmoins faciliter le dialogue et l'**approche programmatique agri-environnement** en 2026.

Le renforcement des capacités à travers l'approche des **Champs Écoles Paysans Intégrés** a montré que la réussite dépend de la disponibilité du matériel (intrants, outils) au moment opportun et d'un choix rigoureux de l'emplacement des sites ainsi que des facilitateurs. Pour l'introduction de cultures à haute valeur nutritive, il est apparu essentiel d'évaluer non seulement l'accès aux semences, mais aussi les **débouchés commerciaux et les capacités de transformation**.

En ce qui concerne la labellisation commerciale (comme pour le riz *Akeza K'imbo*), l'expérience a montré qu'il est crucial de mettre en place un **mécanisme de préfinancement** pour intégrer les petits producteurs et d'assurer un maillage logistique entre les unités de stockage et de transformation. Par ailleurs, l'appropriation des aménagements par les bénéficiaires est facilitée par un **accompagnement conjoint** assuré par le projet et les services techniques de l'administration.

L'un des enseignements majeurs concerne la **collaboration entre bailleurs**, illustré par le cas de Kaburantwa. L'expérience en cours démontre la nécessité d'éviter de construire des logiques d'intervention sur des engagements **informels** d'opérateurs internationaux, les calendriers pouvant devenir incompatibles. À l'avenir, le recours à des **accords formels** ou à un financement intégral indépendant pour les infrastructures critiques est préconisé tant pour la crédibilité opérationnelle que pour l'image de l'organisation.

#### 4.2.3 Formation/Insertion

La principale leçon apprise du secteur Formation/Insertion est la confirmation du **potentiel d'insertion du secteur privé**. On prendra à titre d'illustration le succès grandissant du Concours des Métiers dans lequel le secteur privé local s'investit de plus en plus au travers des animations et conférences, mais aussi par les stages rémunérés et emplois offerts aux lauréats. Comme le montre l'étude ex-post réalisée sur les finalistes du concours 2024, le concours des métiers est en soi un mécanisme d'insertion très performant (95% des finalistes interrogés ont eu un emploi). Notons toutefois qu'il subsiste un important défi de représentativité du secteur privé au niveau national, pour nourrir et animer le dialogue public-privé et contribuer à l'amélioration du **climat des affaires**.

La seconde leçon concerne un important défi à relever, à travers la question de la **capacité d'absorption des centres de formation publics**. Ces centres couvrent correctement le territoire de la zone d'action du projet mais une faible part d'entre eux est réellement fonctionnel (critère minimum : au moins 2 filières de formation avec au moins 10 apprenants). Idéalement, une rationalisation du nombre de centres par rapport aux moyens disponibles serait souhaitable, ainsi qu'une affectation de formateurs rationnelle par rapport aux nombres d'apprenants. Dans le cadre de l'appui à l'ouverture de nouvelles filières de formation, la question de l'affectation ou du recrutement de formateurs constituera une question fondamentale.

#### 4.2.4 Gouvernance et participation citoyenne

Les leçons apprises au cours de l'année 2025 pour le projet de Gouvernance et Participation Citoyenne mettent en lumière une transition réussie vers un repositionnement stratégique fort qui a permis de placer ce projet au centre du dispositif programmatique d'appui aux services territoriaux décentralisés grâce à sa capacité d'adaptation aux changements introduit par la réforme territoriale.

L'année 2025 a permis de consolider plusieurs piliers fondamentaux de l'intervention. Face à de nombreux questionnements internes, l'auto-évaluation s'est avérée un exercice constructif salutaire qui a permis au projet de redéfinir sa logique d'intervention et de se positionner en **acteur de référence** sur les enjeux de gouvernance locale et de décentralisation, en collaboration étroite avec le ministère de l'Intérieur (MIDCSP) et le ministère des Finances. La mobilisation du Centre National de Formation des Acteurs Locaux (CNFAL), à travers la création de plusieurs modules de formation standardisés pour les élus et cadres territoriaux, ouvre ainsi des perspectives intéressantes alors que le mandat multisectoriel du CNFAL pourrait en faire le porteur d'initiatives intégrées de formation, sous réserve que ses capacités de pilotage soient renforcées.

Enfin, le partenariat avec **Search for Common Ground**, suite à certaines limites exprimées dès 2024 sur son approche généraliste, a su évoluer en s'adaptant aux demandes spécifiques formulées par les projets et opter pour une approche personnalisée qui valide davantage sa valeur ajoutée potentielle pour l'ensemble du programme de coopération et projets pour tiers.

#### 4.2.5 Hors secteur : projet PAREX

La 1<sup>ère</sup> leçon de l'année 2025 pour le PAREX est la pertinence de l'**évolution/reliance** opérée fin 2024. Le projet est passé d'une pure logique de fonds avec un droit de tirage ouvert aux institutions partenaires, sans priorisation des actions et peu d'articulation avec les autres projets du portefeuille, vers un recentrage sur des thématiques ciblées et stratégiques négociées avec le partenaire. Cette évolution a permis de prioriser les actions structurantes, en complétant les actions menées par les projets du portefeuille (exemple de l'élaboration de la politique nationale d'irrigation), en répondant à des thématiques porteuses (schéma directeur portuaire), ou encore en élargissant le scope de la coopération internationale entre le Burundi et le Royaume de Belgique (formation des diplomates, appui à la définition d'un curricula de formation des agents pénitentiaires). Aujourd'hui, grâce à sa souplesse et son ouverture, le PAREX constitue un puissant levier stratégique pour le programme de coopération bilatérale.

La seconde leçon apprise concerne la valeur de l'**apprentissage par les pairs**. En effet, le PAREX valorise la mobilisation d'acteurs publics belges et promeut l'approche « peer to peer » (échanges entre experts belges avec leurs homologues burundais). Le meilleur exemple est la série de formations des diplomates burundais réalisée par des diplomates honoraires belges, qui a mis en évidence la valeur ajoutée de ce type d'apprentissage, la connexion immédiate et le langage commun entre membres d'un même corps professionnel. Contrairement aux formations académiques classiques, cette approche favorise un transfert concret et contextualisé de compétences.



Formation peer to peer des diplomates par l'Institut Egmont

La dernière leçon majeure du PAREX est sa capacité de contribution à l'approche "**Team Belgium**". Le PAREX a permis de mobiliser une expertise belge variée : des institutions publiques et parapubliques, telles que l'Institut Egmont et le Port d'Anvers-Bruges International, ont pu intervenir aux côtés d'acteurs privés comme Blue Square et des organisations non gouvernementales telles que Vétérinaires Sans Frontières. Le PAREX a ainsi facilité un dialogue interinstitutionnel rarement atteint dans des cadres d'intervention plus classiques, tout en améliorant la visibilité et la crédibilité de l'action belge.

Malgré ces notes positives et encourageantes, il convient de relever l'**épuisement prochain du budget du PAREX**, qui pourrait mettre un coup d'arrêt à cette dynamique. Une intervention pour réalimenter le fonds sera nécessaire pour maintenir l'élan de la coopération et garantir la poursuite des projets en cours.

### 4.3 Intégration des thèmes transversaux

L'intégration des thématiques transversales au sein du programme de coopération a permis de dégager, en 2025, plusieurs leçons apprises pour l'efficacité des interventions.

L'enseignement majeur, partagé notamment par les projets de Gouvernance et d'Éducation, est que la dimension transversale (genre, jeunesse, inclusion) est **nettement plus efficace lorsqu'elle est intégrée dès la conception** des outils et des dispositifs, plutôt que d'être traitée comme un volet distinct ou un ajout a posteriori. Cette approche garantit une meilleure cohérence stratégique tout au long du cycle de vie du projet.

Pour des thématiques sensibles comme le **Genre**, l'expérience du projet Éducation montre que le renforcement des capacités doit privilégier une **approche « pratico-pratique »**. Des ateliers basés sur des **mises en situation réelles** permettent de mieux identifier les défis concrets (en matière de rétention scolaire ou de gouvernance) que des approches purement théoriques.

La pertinence des interventions transversales dépend également de la consultation directe des détenteurs de droits, en particulier pour une meilleure appropriation des pratiques : Consulter les élèves a été, par exemple, indispensable pour définir les caractéristiques techniques des serviettes hygiéniques réutilisables ou les besoins en infrastructures WASH (latrines ECOSAN), garantissant ainsi l'adéquation aux besoins réels. L'espace de structuration autour du **Comité Consultatif des Jeunes (CCJ)** doit être approfondi mais il constitue une approche crédible permettant le partage de préoccupations et suggestions encadrées de la jeunesse dans nos projets et actions. Une enveloppe financière dédiée, qui permettrait le financement de micro-projets, contribuerait sans doute à crédibiliser encore davantage ce Comité en élargissant son rôle, aujourd'hui, purement consultatif.

En matière de **digitalisation**, il est important de rappeler qu'elle ne peut constituer un but en soi, mais demeurer, avant tout, un outil pour tester et orienter les thématiques transversales. A ce titre, l'initiative *Unbox* a démontré qu'un système digital innovant (jetons numériques) peut **inverser la logique d'appui classique** en donnant le pouvoir aux consommateurs, permettant ainsi de vérifier l'attractivité réelle des produits écoresponsables auprès de la population avant d'engager des curricula de formation. Toutefois, l'aspect « one shot » de cette initiative doit nous amener à réfléchir à plus long terme.

**Dans le domaine de l'agroforesterie**, l'usage de l'imagerie satellite (*Crop Monitoring*) permet d'analyser l'avancement des pratiques agroécologiques à distance, renforçant l'efficacité du suivi et évite des déplacements trop fréquents sur le terrain. Il constitue une alternative innovante et un moyen de limiter l'impact de la pénurie de carburant limitant, de facto, les déplacements des autorités en charge du suivi.

Le projet Santé souligne qu'il est tout à fait possible et bénéfique d'intégrer une **approche NEXUS (Urgences-Développement-Paix)** dans des projets de développement. L'intégration de réponses aux urgences (comme la riposte Mpox) permet de créer des synergies utiles qui consolident durablement le système de santé global.

L'intégration du travail décent nécessite une attention constante sur la **rémunération** (supérieure au salaire minimum local) et le respect du **Code du travail** par les structures locales (coopératives, fédérations), afin d'assurer que l'augmentation de la production se traduise par un réel épanouissement socio-économique des travailleurs.

Sur les questions du **Genre**, la mise en place d'une **communauté de pratiques** et l'identification d'un "point focal Genre" dans chacun des projets du programme de coopération début 2026 vient renforcer le cadre de réflexion interne initié par le plan d'action dédié. Si la mise en place d'une stratégie Genre a suscité un intérêt important au sein des équipes, l'approche transformatrice devra composer avec une approche conservatrice au niveau de la partie nationale dont l'intérêt est mesuré sur la question.

Enfin, la question de l'intégration du **changement climatique** et les pratiques éco-responsables dans la mise en œuvre du programme de coopération vont croissantes. Bien que certaines d'entre elles peuvent être considérées comme symboliques, la réduction importante de l'usage à outrance de bouteilles en plastique individuelles lors des ateliers de travail a valeur d'exemples et témoigne de changements d'habitudes qui sont appelés à durer. La réflexion autour des initiatives « greening » se poursuivra en 2026, en particulier dans le projet de déménagement « One Enabel » où l'occasion nous est donnée, à partir d'une page « blanche », de définir un cadre de travail éco-responsable pour l'ensemble des équipes d'Enabel au Burundi.

Avec la désignation de points focaux "Genre", "Digitalisation" et "Innovation" en 2025, l'ambition est d'assurer une meilleure intégration de ces éléments transversaux avec l'appui constant des program managers et de la Direction.

## 5 Réorientations stratégiques et recommandations pour la mise en œuvre du programme de coopération

Il n'a pas été apporté en 2025 de réorientations stratégiques majeures au programme de coopération et les orientations générales du programme sont considérées comme toujours pertinentes et porteuses. En revanche, des adaptations ont été apportées aux approches techniques et opérationnelles des projets, validées quand nécessaire par les comités de pilotage respectifs (cf chapitre 3 sur les "Modifications apportées au programme de Coopération").

En matière de recommandations, le rapport du programme de coopération 2024 avait identifié une dizaine de points dont voici le niveau de mise en œuvre :

Recommandations année précédente	Niveau de mise en œuvre	Suites à donner en 2026
Dynamiser le dispositif de <b>gouvernance du programme de coopération</b> : tenues régulières des Copil, suivi des décisions du CMPC en lien avec le Poste.	Les 5 projets ont tenu 1 Copil annuel, dont 2 précédés d'un Comité Technique de Suivi. Les 10 recommandations du CMPC 2025 seront évaluées lors du CMPC 2026.	Généraliser les Comités Techniques de Suivi.
Renforcer les équipes dans leur maîtrise des <b>outils et procédures</b> en vigueur. Un appui de Enabel Bruxelles sera sollicité, notamment sur la contractualisation (Grant officer, flying ECA).	Le Grant officer et la flying ECA ont été mobilisés.	Poursuivre la mobilisation de la flying ECA et du Grant Officer en 2026.
Poursuivre le repositionnement des <b>services support</b> pour un service client toujours plus performant, plus décentralisé et plus intégré aux opérations.	Plan de performance des services supports élaboré et mis en œuvre, enquête de satisfaction des usagers réalisée.	Nouveau plan de performance à élaborer et implémenter.
Améliorer le <b>suivi des projets</b> , pour une meilleure anticipation, une plus grande réactivité et le recours à des arbitrages plus rapides (sooner and faster) : suivi mensuel, alertes précoces, révision des planifications...	Révisions opérées dans les délais impartis et tenue régulière des Program Management Board, avec effets positifs sur la performance annuelle, mais irrégularité des suivis mensuels.	Poursuivre la régularité des Program Management Board et renforcer la tenue des suivis mensuels.
Prioriser les activités avec le plus grand impact sur le terrain. Apporter une attention particulière aux <b>grosses infrastructures</b> qui doivent être réalisées en 2025.	Arbitrages effectués en cours d'année pour améliorer l'efficacité des projets et garantir la performance annuelle. Effets positifs mesurables (102% de réalisation financière).	A poursuivre.
Mobiliser les <b>expertises techniques</b> complémentaires et ponctuelles pour la production de livrables, via les accords-	Réalisé (voir modalités d'exécution et de partenariat).	A poursuivre (cf approche « expertise on the move »).

cadres, les contrats cadres ou l'exécution directe de l'expertise Enabel Bruxelles.		
En attente des revues externes, organiser des <b>auto-évaluations</b> des différents projets du programme de coopération afin d'interroger les postulats de base, les orientations stratégiques et l'organisation interne des projets. Objectif 2025 : au moins 3 projets sur 5 évalués.	Réalisé pour 2 projets sur les 3 prévus.	Objectif : 2 nouvelles auto évaluations en 2026.
Mettre en place un mécanisme d'amélioration de la <b>connaissance du contexte</b> , permettant d'affiner l'offre de services des projets et l'adéquation de nos activités aux besoins et opportunités locales.	Etude sur la sensibilité aux conflits réalisée par Search for Common Ground.	Dispositif d'analyse de contexte et de remontée d'informations en temps réel à mettre en place.
Opérationnaliser les <b>antennes régionales</b> pour améliorer la proximité avec les bénéficiaires, renforcer les partenariats institutionnels locaux et promouvoir l'approche territoriale intégrée.	Antennes réhabilitées et aménagées, conditions de sécurité mises aux normes.	Approche territoriale à renforcer et mise en place d'une réelle coordination régionale à envisager.
Mieux <b>communiquer sur les résultats</b> , en systématisant les supports visuels, les iconographies et la cartographie.	Fiches projets mises à jour et valorisation des résultats via newsletter. Iconographie et cartographie diversement utilisées par les projets.	Renforcer l'usage de l'IA pour des présentations attrayantes, généraliser le recours aux images, cartes...
<b>Nouvelles recommandations :</b>		
A mi-chemin de l'exécution du programme de coopération, renforcer le travail sur la durabilité des actions, l'entretien des ouvrages, le recouvrement des coûts, etc.		
Mettre un accent particulier sur l'évaluation des performances des projets, identifier les actions ayant le moins d'impact pour effectuer les réorientations techniques et les réaffectations budgétaires y afférent.		

## **Annexe 1. Cadre de résultats du programme de coopération**

Cf rapports de résultats des 5 projets

## Annexe 2. Gestion des risques

<b>Fragilité</b>	<b>Risque</b>	<b>Mesure de mitigation</b>	<b>Suivi 2025</b>
<b>Economique</b>	Le niveau élevé de dépendance à l'aide extérieure à moyen/long terme a une incidence négative sur la durabilité des interventions.	Adoption d'une approche de double ancrage et du principe d'efficacité de l'aide ; Réintégration des appuis institutionnels au sein du programme ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.	Double ancrage et appuis institutionnels effectifs. Situation aggravée par le retrait de USAID et les restrictions budgétaires généralisées.
	Le développement économique ne suit pas le rythme de la croissance démographique, impactant la situation des groupes cibles, des opérateurs de mise en œuvre, et l'atteinte des résultats.	3 des 4 composantes du programme sont axées sur les vulnérabilités socio-économiques (services sociaux de base, insertion professionnelle, systèmes agro-alimentaires durables) ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.	Adaptation des approches et de l'offre de service aux écosystème locaux, plus forte intégration des approches au secteur privé burundais pour capter les opportunités de développement économique.
<b>Environnementale</b>	Des catastrophes naturelles surviennent dans les zones d'intervention, provoquant des baisses de production dans les zones agricoles, renforçant la vulnérabilité économique des groupes cibles, dégradant leurs conditions de vie, et/ou induisant des migrations et déplacements de population.	Intégration de la thématique environnementale, de manière : - centrale au sein des composantes 2 (insertion professionnelle dans l'économie verte et circulaire) et 3 (systèmes agro-alimentaires durables). - transversale pour l'ensemble du programme.	Plus grande intégration transversale et prise en compte dans tous les projets, y inclus via les synergies avec les projets pour tiers (PACECOR, Naturafrica, TAKIWAMA...). Mise en place d'une approche intégrée agroenvironnementale
<b>Politique</b>	Les tensions politiques et sociales s'aggravent, par exemple à l'occasion d'une période électorale, impactant le programme dans son ensemble ou certaines zones d'intervention en particulier.	Approche Do No Harm ; Appui à une gouvernance participative et transparente, basé sur l'approche fondée sur des droits humains, et centré sur les droits socio-économiques (plutôt que les droits politiques). Double ancrage ; Acceptation d'un risque résiduel élevé.	Prise en compte du risque dans les planifications. Mise en place d'activités de participation citoyenne (ie Comité des Jeunes, cadres de concertations régionaux/communaux...). Mise en place d'un système d'observation et de remontée d'informations sur la prévention des conflits (partenariat avec Search for common ground)
<b>Sociétale</b>	La participation des femmes et des filles au sein des interventions demeure faible, en raison de contraintes et barrières sociétales et/ou d'un manque d'intérêt, limitant l'impact des interventions sur certains groupes cibles.	Adoption de l'approche transformatrice de genre, visant l'autonomisation des détenteur.trices de droits, en tenant compte de l'ensemble des dynamiques de pouvoir, et en intégrant des changements au niveau individuel, familial, communautaire et institutionnel.	Stratégie pays Genre élaborée et implémentée dans chaque projet. Approche transformatrice de genre expérimentée par le projet Education. Formations au genre au sein des équipes, organisation d'évènements autour de la journée du 8 mars.

## Annexe 3. Tableaux financiers synthétiques

### Exécution 2025 :

Performance financière portefeuille bilatéral Burundi – 01/01/2025 au 31/12/2025					
Portefeuille	Code	Projet	Planification (€) 01/01/2025 – 31/12/2025	Exécution	
				Dépenses (€)	Taux d'exécution
Burundi (2024-2028)	BDI2300511	Intervention Santé	2 992 819 €	4 556 456 €	152%
	BDI2300611	Intervention Education post-fondamentale	1 092 962 €	926 789 €	85%
	BDI2300711	Intervention insertion et formation professionnelle	1 377 388 €	1 175 018 €	85%
	BDI2300811	Intervention système alimentaire durable	3 340 939 €	2 055 268 €	62%
	BDI2100911	Intervention Gouvernance et participation citoyenne	684 371 €	810 272 €	118%
	BDI23001011	Expertise technique Portefeuille pays/HR	4 251 811 €	4 528 670 €	107%
Total programme coopération 2025			13 740 290,00 €	14 052 473,00 €	102%
Autres	BDI1207611	PAREX	2 015 730,00 €	1 216 418,00 €	60%
<b>TOTAL</b>			<b>15 756 020,00 €</b>	<b>15 268 891,00 €</b>	<b>97%</b>

### Exécution globale au 31/12/25 :

Portefeuille	Code	Projet	Budget	Dépenses (€)	Solde budgétaire	Taux d'exécution
Burundi (2024-2028)	BDI2300511	Intervention Santé	15 279 230 €	5 919 029 €	9 350 201 €	38%
	BDI2300611	Intervention Education post-fondamentale	5 676 696 €	1 173 350 €	4 503 346 €	20%
	BDI2300711	Intervention insertion et formation professionnelle	11 056 221 €	1 759 351 €	9 296 870 €	15%
	BDI2300811	Intervention système alimentaire durable	15 805 858 €	2 792 916 €	13 012 942 €	17%
	BDI2100911	Intervention Gouvernance et participation citoyenne	4 923 996 €	980 877 €	4 013 119 €	19%
	BDI23001011	Expertise technique Portefeuille pays/HR	22 258 000 €	7 991 666 €	14 266 334 €	35%
Total programme coopération			75 000 001,00 €	20 617 189,00 €	54 442 812,00 €	27%
Autres	BDI1207611	PAREX	4 496 758,00 €	3 300 628,00 €	1 196 130,00 €	73%

### Modifications budgétaires apportées en 2025 :

Néant.

## Annexe 4. Synthèse des leçons apprises

Enseignements tirés	Public cible
<b>Portée organisationnelle</b>	
La connaissance fine du contexte et des besoins locaux permet d'élaborer des réponses ciblées et spécialisées porteuses de meilleurs résultats.	Programme de Coopération, Enabel Bruxelles, Gouvernement burundais, Etat belge
Les orientations stratégiques du programme de coopération sont pertinentes et porteuses mais portent un risque de dispersion. La priorisation de certaines d'entre elles sera surement nécessaire, telle que l'approche territoriale intégrée.	Programme de Coopération, Enabel Bruxelles
La construction d'une relation authentique et équilibrée entre Enabel et ses partenaires institutionnels mérite des efforts continus.	Représentation Enabel, Gouvernement burundais
Afin de mieux maîtriser l'atteinte des résultats dans un contexte fragilité, il convient de ne pas sous-estimer les freins au développement et l'environnement des affaires peu porteur.	Programme de Coopération, Enabel Bruxelles
Les évolutions thématiques du programme de coopération doivent s'accompagner d'une diversification des profils RH.	Représentation Enabel, Enabel Bruxelles
La lourdeur des procédures et leur longueur de mise en œuvre induisent un surinvestissement administratif des équipes techniques et impactent négativement l'atteinte des résultats.	Enabel Bruxelles, Etat belge
<b>Services sociaux de base</b>	
L'ancrage institutionnel fort constitue un gage de partenariat, d'appropriation et d'engagement commun.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (E&T)
La conception d'un mécanisme d'accès aux soins nécessite la combinaison d'expertise technique, de dialogue politique et de phase des réformes.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (E&T).
L'approche NEXUS mise en œuvre dans le cadre du MPOX démontre la pertinence d'associer réponse d'urgence et actions structurantes.	Programme de Coopération, Enabel Bruxelles (E&T)
Les synergies avec les autres secteurs augmentent significativement l'efficacité et l'impact des actions sociales.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (E&T).

<b>Systèmes alimentaires durables et environnement</b>	
Une approche intégrée entre projets du bilatéral et projets pour tiers permet l'élaboration d'une vision commune Agri-Environnementale et une utilisation optimisée des expertises et des ressources mais se heurte à certains obstacles opérationnels (rapportage, encodage financier, temporalité de mise en œuvre)	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
La méthodologie des Champs Ecole Paysans Intégrés (CEPI) confirme sa pertinence, mais son efficacité est soumise à un accompagnement de proximité et à un renforcement de capacités sur la durée.	Programme de Coopération, Enabel Bruxelles (EST)
La labellisation commerciale agricole nécessite des mécanismes de préfinancement afin d'impliquer les petits producteurs et la logistique entre stockage et transformation et encourager, ainsi, l'investissement du secteur privé	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
L'inscription du projet dans les jeux d'acteurs est à renforcer, des efforts de communication sur les résultats sont nécessaires et une attention continue doit être apportée aux processus d'appropriation et de pérennisation par les autorités.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Gouvernement burundais
Nécessité de formaliser dès la première année d'exécution les partenariats stratégiques impliqués, lors de la formulation, dans les résultats et la logique d'intervention pour ne pas risquer d'hypothéquer certains éléments majeurs des projets.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
<b>Formation Insertion</b>	
Malgré un climat des affaires complexe, le secteur privé burundais représente un potentiel d'insertion économique à développer.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (E&T)
La capacité d'absorption des centres de formation publics reste très perfectible et une faible part d'entre eux est réellement fonctionnelle. Une rationalisation du nombre de centres à appuyer serait pertinente.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Gouvernement burundais.
<b>Gouvernance et participation citoyenne</b>	
La création du Comité Consultatif des Jeunes a mis en avant les attentes de la jeunesse en matière de participation citoyenne. La valorisation de ce potentiel ne doit pas être laissée qu'à l'initiative d'un projet mais être davantage mobilisée dans les cadres programmatique (PMB, PAP)	Programme de Coopération, Représentation Enabel.

La dépendance du projet aux évolutions institutionnelles (décentralisation et appui aux communes) ne doit pas être négligée et doit faire l'objet d'adaptations permanentes.	Projet, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais
Encourager les initiatives d'auto-évaluation permettant de renforcer l'agilité et la capacité d'adaptation du/des projet(s) aux changements institutionnels	Projet, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais
<b>PAREX</b>	
Le recentrage du projet sur des thématiques stratégiques permet de couvrir des domaines non couverts par le programme de coopération.	Représentation Enabel, Enabel Bruxelles, Gouvernement burundais, Etat belge
L'apprentissage par les pairs est porteur de bénéfices immédiats et améliore les processus d'apprentissage.	Représentation Enabel, Enabel Bruxelles, Gouvernement burundais, Etat belge
L'outil PAREX, en tant que fonds souple, constitue un levier d'action très efficace pour mobiliser la Team Belgium.	Représentation Enabel, Enabel Bruxelles, Etat belge
Le PAREX est un outil original à maintenir car il est le seul susceptible d'offrir une réponse rapide et flexible aux besoins locaux évolutifs.	Gouvernement burundais, Etat belge

<b>Intégration des thèmes transversaux</b>	
L'intégration des thèmes transversaux exige une importante mobilisation des équipes projets, mais ne doit pas se faire au détriment des objectifs opérationnels.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST)
La prise en compte de l'égalité de genre, peut se heurter à des résistances internes et se construit sur des expériences pratico-pratiques	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
La digitalisation n'est pas une fin en soi et doit demeurer un outil d'amélioration des services. Au-delà d'une approche conceptuelle et innovante, elle nécessite des investissements majeurs en matière d'informatisation/formation qu'Enabel ne peut supporter seule.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
La prise de conscience sur le changement climatique, est de plus en plus effective au sein des équipes Enabel et auprès des partenaires.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge
Le contexte local est peu porteur en matière d'emplois décents.	Programme de Coopération, Représentation Enabel, Enabel Bruxelles (EST), Gouvernement burundais, Etat belge